

LES OBJECTIFS DE POLITIQUE ETRANGERE DES ETATS-UNIS

VOLUME 3

REVUE ELECTRONIQUE DE L'AGENCE D'INFORMATION DES ETATS-UNIS

NUMERO 1



*Les Etats-Unis
et la sécurité
dans la région
Asie-Pacifique*

Janvier 1998

LES OBJECTIFS DE POLITIQUE ETRANGERE DES ETATS-UNIS

Les Etats-Unis et la sécurité dans la région Asie-Pacifique

LES OBJECTIFS DE POLITIQUE ETRANGERE DES ETATS-UNIS

REVUE ELECTRONIQUE DE L'USIA

VOLUME 3 • NUMERO 1 • JANVIER 1998



Conscients des possibilités qui se présentent aux pays du Pacifique, mais aussi des dangers communs qui les menacent, les Etats-Unis sont et resteront une puissance et un partenaire au sein de cette région. Nous sommes dans le même camp lorsqu'il s'agit d'établir une prospérité durable, d'assurer le respect de la dignité humaine et de poser les bases d'une liberté permanente pour l'humanité.

— Mme Madeleine Albright, Secrétaire d'Etat
Dans un discours prononcé le 23 septembre 1997 à New York,
lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères
des pays d'Asie et du Pacifique

Ce numéro a pour thème le rôle que jouent les Etats-Unis en faveur de la paix et de la sécurité dans la région Asie-Pacifique. De hauts fonctionnaires du département d'Etat et du ministère de la Défense donnent une vue d'ensemble de la politique des Etats-Unis à l'égard de la région. Ils examinent les relations des Etats-Unis avec le Japon et la Corée et évoquent le dossier de la Chine en matière de non-prolifération. Un important législateur américain décrit certaines des priorités que s'est fixées le Congrès en ce qui concerne l'Asie de l'Est, tandis que deux éminents spécialistes américains analysent l'importance que revêt la sécurité de l'Asie pour les Etats-Unis et l'influence de la « diplomatie parallèle » en Asie de l'Est. Ce numéro contient également les résultats de récents sondages effectués conjointement aux Etats-Unis et au Japon et une fiche documentaire des alliances de sécurité entre les Etats-Unis et les pays d'Asie et du Pacifique.

LES OBJECTIFS DE POLITIQUE ETRANGERE DES ETATS-UNIS

*Revue électronique de l'Agence
d'information des Etats-Unis*

LES ETATS-UNIS ET LA SECURITE DANS LA REGION ASIE-PACIFIQUE

SOMMAIRE

● DOSSIER

LA SECURITE DANS LA REGION ASIE-PACIFIQUE 5

*Interview de Kurt Campbell
Vice-Ministre adjoint de la Défense chargé des questions liées à l'Asie et au Pacifique*

LE JAPON ET LA COREE, PARTENAIRES CLES DE LA SECURITE DES ETATS-UNIS 10

*Charles Kartman
Premier sous-secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires ayant trait à l'Asie de l'Est et au Pacifique*

CHINE : UNE CONCEPTION PLUS RESPONSABLE DE LA NON-PROLIFERATION 14

*Interview de Robert Einhorn
Sous-secrétaire d'Etat adjoint chargé des questions liées à la non-prolifération*

● ANALYSE

LE CONGRES ET LA POLITIQUE DES ETATS-UNIS ENVERS L'ASIE DE L'EST 20

*Doug Bereuter
Président de la sous-commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants chargée de l'Asie et du Pacifique*

DEFINIR UN NOUVEAU PARTENARIAT POUR LE XX^e SIECLE 25

*Robert Manning
Membre du Conseil sur les relations étrangères*

LA DIPLOMATIE PARALLELE : PROMOUVOIR LA PAIX ET LA STABILITE 29

*Ralph Cossa
Directeur exécutif du «Pacific Forum CSIS»*

● FAITS ET CHIFFRES

LES PUBLICS AMERICAIN ET JAPONAIS EVALUENT LES QUESTIONS DE SECURITE 33

Articles se fondant sur de récents sondages d'opinion

FICHE DOCUMENTAIRE : LES ALLIANCES DE SECURITE ENTRE LES ETATS-UNIS ET LA REGION ASIE-PACIFIQUE 36

Etablie à partir de données fournies par le département d'Etat et le ministère de la Défense

© RUBRIQUES

SELECTION D'ARTICLES (EN ANGLAIS)

42

BIBLIOGRAPHIE (EN ANGLAIS)

43

Publications permettant d'explorer d'autres points de vue sur le sujet

SITES INTERNET

45

Principaux sites se rapportant à la sécurité aux Etats-Unis et dans la région Asie-Pacifique

LES OBJECTIFS DE POLITIQUE ETRANGERE DES ETATS-UNIS

REVUE ELECTRONIQUE DE L'AGENCE D'INFORMATION DES ETATS-UNIS

VOLUME 3 • NUMERO 1 • JANVIER 1998

Les revues électroniques diffusées à intervalle de trois semaines par l'USIA dans le monde entier examinent les principales questions d'actualité intéressant la communauté internationale. Dans cinq numéros distincts – Perspectives économiques, Dossiers mondiaux, Démocratie et droits de l'homme, Les Objectifs de politique étrangère des Etats-Unis et La Société américaine – elles présentent des articles de fond, des analyses, des commentaires et des renseignements de base sur un thème donné. Toutes les revues sont traduites en français et en espagnol; ces versions paraissent en format hypertexte une semaine après la version anglaise, et peu après en Adobe Acrobat. Certaines revues sont traduites également en arabe, en chinois, en portugais et en russe, ces deux dernières langues se présentant en formats hypertexte et Adobe Acrobat. Les opinions qui sont exprimées dans les revues ne représentent pas nécessairement le point de vue du gouvernement des Etats-Unis. Le contenu de ces revues peut être librement reproduit en dehors des Etats Unis, sauf indication contraire.

Les numéros les plus récents ainsi que les archives sont disponibles sur le WWW d'Internet à la page d'accueil des revues du Service d'information des Etats-Unis (USIS), à l'adresse suivante: <http://www.usia.gov/journals/journals.htm> Veuillez adresser toute correspondance soit à votre centre local de l'USIS, soit à la rédaction:

*Editor, U.S. Foreign Policy Agenda
Political Security – I/TPS
U.S. Information Agency
301 4th Street, S.W.
Washington, D.C. 20547
Etats-Unis d'Amérique
Courrier électronique: ejforpol@usia.gov*

Veuillez noter que ce numéro de notre revue « Les Objectifs de politique étrangère des Etats-Unis » se trouve sur la page d'accueil du Service d'information des Etats-Unis (USIS) qui figure sur le World Wide Web à l'adresse suivante: <http://www.usia.gov/journals/itps/1097/ijpf/ijpf1097.htm>

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION	Judith Siegel
DIRECTRICE DE LA REDACTION	Patricia Kushlis
REDACTRICES EN CHEF	Susan Ellis
.	Margaret McKay
REDACTEURS EN CHEF ADJOINTS	Wayne Hall
.	Guy Olson
REDACTEURS	Ralph Dannheisser
.	Martha Deutscher
.	Sophie Folly
.	Bryan Clecker
.	Kathryn Gunning
.	Bob Holden
.	Peggy Hu
.	Jim Kelman
.	John Lundin
.	Dian McDonald
.	Jane Morse
.	Jacqui Porth
RECHERCHE ET DOCUMENTATION	Samuel Anderson
.	Vivian Stahl
CONCEPTION GRAPHIQUE	Barbara Long
ASSISTANTE ARTISTIQUE	Sylvia Scott
ASSISTANTE DE REDACTION	Yvonne Shanks
TRADUCTION	Services linguistiques de l'USIA
CONSEIL DE REDACTION	Howard Cincotta
.	John Davis Hamill
.	Judith Siegel

LA SECURITE DANS LA REGION ASIE-PACIFIQUE

Interview avec Kurt Campbell

Vice-ministre adjoint de la Défense chargé des questions liées à l'Asie et au Pacifique

Les Etats-Unis doivent exercer « une vigilance constante » et maintenir « un dialogue intensif » avec les pays de l'Asie et du Pacifique, car « la région, dans son ensemble, se caractérise par une stabilité doublée d'une légère insécurité », note M. Campbell. Soulignant « les immenses progrès » accomplis par ces pays au cours des trente dernières années, M. Campbell évalue l'état présent des relations des Etats-Unis avec la Chine, le Japon, la Corée du Sud, les pays de l'Asie du Sud-Est et l'Australie au cours d'une interview accordée à Jacqui Porth, journaliste de l'USIA qui a participé à la rédaction de cette revue électronique.

QUESTION : Comment les relations des Etats-Unis avec les pays de l'Asie-Pacifique ont-elles évolué depuis la fin de la guerre froide ?

M. CAMPBELL : La première chose dont il faut se souvenir, c'est que la guerre froide s'est achevée il y a près de dix ans et je pense donc qu'il n'est plus très important, ni même exact, de situer l'examen de cette région du monde dans la perspective de l'après-guerre froide. Tout particulièrement en Asie de l'Est, la guerre froide avait eu pour effet d'obscurcir dans une certaine mesure une dynamique essentielle, présente depuis toujours dans la région, dynamique qui est peut-être aujourd'hui plus évidente que jamais.

Nous assistons à la montée d'une autre grande puissance parmi nous, celle de la Chine. Le Japon est l'un de nos alliés les plus importants. Il existe toujours une dangereuse division dans la péninsule coréenne qui exige que l'on fasse preuve de détermination et de vigilance. Nos partenaires en matière de sécurité sont divers. Il y a des économies puissantes et dynamiques en Asie du Sud-Est. L'incertitude est néanmoins une réalité dans la région, et les défis que doivent relever les Etats-unis dans la région sont peut-être plus ardues là qu'en n'importe quel autre point du globe.

Compte tenu de ce fait, nos engagements économiques et commerciaux, de même que nos préoccupations concernant les grandes questions telles que la non-prolifération et les droits de l'homme, y sont plus intenses et ils s'y multiplient.

Q : Pourquoi les Etats-Unis doivent-ils garder une présence militaire dans la région, et quelle sera la situation de ce déploiement dans cinq ans ou dans dix ans ?

M. CAMPBELL : On a pu dire que la sécurité était le moteur de la croissance économique et commerciale dans la région Asie-Pacifique. Et contrairement à l'Europe, où nous avons un appareil de sécurité complexe et sophistiqué qui maintient la paix et la stabilité, le facteur déterminant qui joue en faveur de la paix et de la stabilité dans la région Asie-Pacifique a été et continue d'être la présence d'une importante force militaire américaine.

Toutefois, nous sommes présents dans la région non pas pour rendre service à l'Asie, mais parce que cela va dans le sens de nos intérêts. Nous considérons que nos forces en Asie nous permettent de maintenir un partenariat solide et sûr avec le Japon. Elles ont un effet dissuasif vis-à-vis d'un éventuel agresseur dans la péninsule coréenne. Elles servent de mécanisme utile pour engager la Chine. Et notre présence militaire est un rappel à toute la région Asie-Pacifique que les Etats-Unis ne sont pas un participant éphémère, qui ne fait que passer, mais un acteur fondamental qui continuera d'avoir des intérêts dans la région.

Pendant la guerre froide, nos effectifs dans la région étaient supérieurs à cent cinquante mille hommes, soldats, marins et Marines. Ils sont aujourd'hui environ cent mille et, dans nos

déclarations les plus récentes, notamment dans le « Rapport stratégique sur l'Asie de l'Est » et l'« Examen quadriennal de la défense », qu'avait présidé le ministre de la défense, M. William Cohen, l'une des conclusions a été que ce niveau était toujours justifié.

Nous avons affirmé à maintes occasions que lorsque des développements stratégiques importants se produiraient dans la région Asie-Pacifique, nous procéderions à des ajustements de nos forces en fonction de la situation. Il est donc difficile de prévoir l'avenir, mais je pense qu'il y a une chose que nous nous efforçons toujours de communiquer clairement, c'est que nos forces sont dans la région parce que nous y sommes acceptés. Nous ne sommes pas une force impériale, ni une force d'occupation. Nous sommes un partenaire sur le plan de la sécurité. Nous maintenons donc notre présence parce que nous bénéficions d'un appui solide dans la région.

Q : Quel est le rôle de la Russie dans la région Asie-Pacifique et comment les Etats-Unis et la Russie peuvent-ils collaborer de façon à y promouvoir la stabilité ?

M. CAMPBELL : La Russie n'a pas été très active dans la région Asie-Pacifique ces dernières années, mais c'est une erreur de croire que ses intérêts se trouvent uniquement sur le théâtre européen. La Russie est redevenue un acteur dans la région Asie-Pacifique ces derniers mois, principalement grâce à son dialogue sur la sécurité et à ses contacts avec la Chine. Nous estimons cependant qu'il est important que la Russie joue un rôle constructif dans la région.

Nous avons accueilli favorablement l'appui qu'a apporté la Russie afin d'encourager la Corée du Nord à participer aux pourparlers quadripartites. Nous avons noté avec satisfaction la tenue du récent sommet entre le président Boris Eltsine et le premier ministre Ryutaro Hashimoto qui, nous l'espérons, aboutira à une amélioration des relations russo-japonaises, voire à un traité de paix. Et nous espérons que la Russie participera à des forums économiques et politiques, tels que le forum de

l'APEC (Asia Pacific Economic Cooperation, Coopération économique de l'Asie-Pacifique), qui sont d'une importance primordiale pour la région.

Pour ces multiples raisons, donc, nous aimerions que la Russie continue de jouer un rôle dans la région Asie-Pacifique. Ce ne sera vraisemblablement pas un rôle diplomatique aussi important que celui qu'elle cherche à jouer au Proche-Orient ou en Europe, mais son intervention ici peut être positive.

Q : Quels seront les effets sur la région Asie-Pacifique et sur la politique des Etats-Unis de la montée de la Chine en tant que force majeure et acteur de premier plan ?

M. CAMPBELL : Là encore, il ne s'agit pas uniquement de l'ampleur du pouvoir de la Chine, mais de la nature de son pouvoir. Je pense que les Etats-Unis ont indiqué très clairement qu'ils tenaient à ce que la Chine soit forte, sûre, stable et prospère. Nous nous félicitons de cette émergence sur la scène internationale d'une Chine puissance majeure, voire grande puissance.

Nous voulons que cette montée de la Chine s'accompagne de la promotion, par ce pays, de la stabilité régionale, qu'il joue selon les règles du commerce international et qu'il comprenne la corrélation cruciale qui existe entre la vitalité nationale et le comportement international. Personnellement, je crois que notre politique d'engagement est conçue pour encourager la Chine à être un joueur utile, fort, sûr et dynamique sur la scène internationale. Personne ne peut prédire avec certitude quel sera le caractère politique de la Chine. Mais je crois que l'on peut affirmer que le meilleur moyen d'encourager la Chine à jouer un rôle positif, c'est de pratiquer une politique d'engagement.

Q : Voyez-vous la situation dans le détroit de Taïwan comme une menace possible, grave, à la stabilité future de la région ?

M. CAMPBELL : Je pense que cette situation reste préoccupante. Il va de soi que les Etats-Unis

respectent les dispositions des trois communiqués conjoints Etats-Unis-Chine et de la Loi relative aux relations avec Taïwan. Ils considèrent que ces dispositions définissent le cadre de leur stratégie envers la région dans son ensemble. Nous sommes favorables au dialogue entre la Chine et Taïwan. Nous aimerions voir les pourparlers reprendre et la Chine continuer un engagement pacifique avec Taïwan et renoncer au recours à la force. En fait, les deux côtés devraient s'abstenir de tout acte de provocation qui enflammerait l'autre partie.

Q : Pourquoi les Etats-Unis perçoivent-ils leurs relations de sécurité avec le Japon, ainsi que vous l'avez indiqué, comme le « pilier principal de la paix et de la stabilité dans la région » ?

M. CAMPBELL : Le Japon donne les moyens aux Etats-Unis d'avoir des forces avancées dans la région et il leur apporte un appui solide. Œuvrant de concert, les Etats-Unis et le Japon jouent un rôle de premier plan et, à mon avis, très positif, en faveur de la paix et de la stabilité.

L'objectif du dialogue relatif à la sécurité et de l'examen des directives en matière de défense qui vient de s'achever entre les Etats-Unis et le Japon, c'est de créer un partenariat en matière de sécurité et de politique qui sera viable au XXI^e siècle. Ce partenariat vise à favoriser la paix et la stabilité et à engager la Chine de façon à créer un environnement pacifique où l'on considérerait les Etats-Unis comme un acteur durable dans la région Asie-Pacifique.

Q : A quels problèmes les Etats-Unis se heurtent-ils pour préserver leurs relations avec le Japon tout en s'efforçant d'élaborer des relations constructives avec la Chine ?

M. CAMPBELL : Je pense que c'est un défi qui exige une diplomatie très dynamique et créative. Nous nous sommes attachés à faire comprendre clairement que les relations entre les Etats-Unis et le Japon sont entièrement ouvertes. Si la Chine souhaite y participer et établir un dialogue formel avec les Etats-Unis et le Japon, nous sommes disposés à l'accepter.

Il me semble que nous avons toujours affirmé que les trois grands pays de la région Asie-Pacifique, les Etats-Unis, le Japon et la Chine, devraient intensifier le dialogue et instaurer de meilleurs contacts entre eux. Il n'est pas suffisant que les Etats-Unis aient de bonnes relations avec la Chine et avec le Japon ; il faut également que le Japon et la Chine améliorent leurs relations bilatérales. Nous ne voyons donc pas d'incompatibilité entre la politique d'engagement des Etats-Unis vis-à-vis de la Chine et le partenariat de sécurité américano-japonais. En fait, nous considérons que ces relations se renforcent mutuellement.

Q : Dans quel sens pensez-vous que les relations sino-japonaises évoluent, et que font les Etats-Unis pour encourager cette évolution ?

M. CAMPBELL : Nous encourageons l'évolution en saisissant toutes les occasions d'inciter la Chine et le Japon à collaborer en vue de la réalisation d'objectifs futurs qui sont de l'intérêt des deux parties, tels que la promotion de la paix et de la stabilité. Nous recherchons les possibilités de mesures concrètes que nos trois nations peuvent entreprendre conjointement, les occasions d'élargir le dialogue, que nous exploitons dans le cadre d'une diplomatie parallèle. Nous avons également minutieusement expliqué, à la Chine comme au Japon, la manière dont nous percevons notre futur rôle dans la région Asie-Pacifique, et nous avons encouragé les deux pays à en faire de même au niveau bilatéral. Je pense que nous avons assisté à des initiatives positives dans ce sens.

Q : Quel appui le Japon apporte-t-il aux pourparlers quadripartites sur la Corée ?

M. CAMPBELL : Le Japon appuie vigoureusement les pourparlers quadripartites. Il joue un rôle diplomatique essentiel. Nous rencontrons souvent les Japonais immédiatement avant les réunions quadripartites. Le Japon a joué un rôle utile en fournissant une assistance humanitaire et il a maintenant ses propres canaux diplomatiques, distincts, avec la Corée du Nord.

Mais je dirais que l'un des effets secondaires les

plus importants, ou l'une des répercussions les plus importantes des pourparlers quadripartites est l'amélioration vraiment spectaculaire du dialogue entre la Corée du Sud et le Japon. Il y a eu un resserrement considérable de la coopération entre ces deux pays dans la péninsule coréenne.

Q : Quels avantages les relations entre les Etats-Unis et la République de Corée ont-elles apportés aux autres pays de la région Asie-Pacifique ?

M. CAMPBELL : Nous savons que les espoirs de notre diplomatie dans la péninsule coréenne reposent sur la réalité de notre dissuasion, et que les Etats-Unis et la République de Corée coopèrent de longue date, en tant que partenaires, dans la péninsule coréenne. Ce sentiment de constance, je pense, est un facteur rassurant pour tous les habitants de la région. Je crois que nous abordons une phase particulièrement délicate de l'évolution dans la péninsule coréenne, et que le partenariat des Etats-Unis et de la République de Corée est peut-être plus important que jamais.

Q : Quelles sont les implications de la réunification future des deux Corée pour la stabilité de la région et la politique des Etats-Unis ?

M. CAMPBELL : C'est là une des questions les plus difficiles à traiter, qui dépendra dans une large mesure des modalités et des moyens mis en œuvre pour réduire les tensions dans la péninsule coréenne. Je peux vous dire qu'à mon sens, notre objectif suprême est d'établir des relations avec le peuple coréen qui transcendent la division actuelle de la péninsule.

Nous estimons que les forces qui influenceront les considérations de sécurité, sur le plan régional, pousseront les Etats-Unis à continuer à jouer un rôle dans la région. En dernier ressort, la décision reviendra au peuple coréen réuni, mais nous nous efforçons de voir au-delà de l'horizon et de penser aux questions communes qui nous ont rapprochés durant ces longues années.

Q : D'aucuns ont décrit l'Australie comme « l'ancre australe » des Etats-Unis et des positions

stratégiques alliées dans la région Asie-Pacifique. Qu'entend-on par là ?

M. CAMPBELL : Je sais que cette formule a suscité de vives réactions négatives en Chine. Ce qui est important c'est que les Etats-Unis et l'Australie sont unis au sein d'un partenariat politique et de sécurité extrêmement étroit. Il en est ainsi depuis des années. Je pense également que ces dernières années ont été parmi les meilleures.

Nous travaillons en étroite collaboration avec l'Australie. Nous avons des objectifs communs en Asie du Sud-Est, en ce qui concerne l'intégration de l'Indonésie, l'engagement de la Chine. Et l'Australie est un grand partisan de la présence avancée des Etats-Unis et le restera, je pense. Nous tenons fortement au maintien de la paix et de la stabilité. Nos relations avec l'Australie constituent l'un des pivots de notre engagement dans la région et nous investissons beaucoup de temps à entretenir et à resserrer ces relations avec nos amis et alliés australiens.

Je pense que ces relations aident également l'Australie lorsqu'elle doit se faire l'interprète et le supporter des Etats-Unis dans la région.

Q : Qu'en est-il des initiatives américaines en ce qui concerne le Laos, le Cambodge et le Viêt-nam ?

M. CAMPBELL : Dans chacun de ces pays, comme vous le savez, nous avons entrepris diverses initiatives en matière de sécurité. Nous avons mis en œuvre d'importants projets de déminage; ceux-ci se poursuivront et, dans certains cas, s'élargiront. Nous attachons aussi un vif intérêt à la question des prisonniers de guerre et des disparus au combat. Et dans chacun de ces pays, à des degrés divers, nous souhaitons également entamer un dialogue prudent de militaire à militaire. Nous pensons que c'est important, mais aussi qu'il nous faut progresser très lentement compte tenu des réserves émises aux Etats-Unis comme dans ces pays.

Q : Quelle est l'importance de pays tels que la Malaisie, l'Indonésie et la Thaïlande pour les Etats-Unis ?

M. CAMPBELL : Très grande. Je pense que vous allez voir les Etats-Unis intensifier leur présence, notamment multiplier les possibilités de formation et d'accès en Asie du Sud-Est. Pour nous, cela est très important.

Q : Quel est l'ordre du jour, s'il y en a un, pour les Etats-Unis en ce qui concerne la Birmanie ?

M. CAMPBELL : Sur les questions de sécurité, il y a peu de choses. L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) a dit : « Laissez-nous nous occuper de la Birmanie de la manière asiatique ; travaillons avec elle dans le cadre de l'ANASE. Cela nous convient. A vous de jouer maintenant. Voyons si vous pourrez obtenir de meilleurs résultats. »

Q : Pensez-vous que le Congrès attache une grande importance à la question de la participation aux frais de défense en ce qui concerne la région Asie-Pacifique ?

M. CAMPBELL : Je le crois. Lorsque je parle avec des membres du Congrès, ils posent tous des questions sur le Japon et la Corée du Sud. Pour les forces américaines en déploiement avancé au Japon, le partage des frais et l'appui est plus généreux que partout ailleurs au monde. Les Japonais dépensent actuellement environ cent mille dollars américains par an par soldat, marin et Marine sur leur territoire. Cela représente une somme d'argent et un engagement vraiment considérable.

Q : Quels sont nos effectifs au Japon ?

M. CAMPBELL : Environ quarante-sept mille hommes.

Q : Quel est le principal défi auquel les Etats-Unis

risquent de se heurter durant le deuxième mandat de M. Clinton en ce qui concerne la région Asie-Pacifique ?

M. CAMPBELL : La gestion de la transition de la Russie vers une sorte de démocratie de marché a été l'un des plus grands défis du premier mandat du présent gouvernement.

Un défi majeur du deuxième mandat sera la création du mécanisme, du cadre qui aidera à intégrer la Chine dans la communauté internationale. Et il y a tant de ramifications à cette question, en ce qui concerne notre propre appareil de sécurité et nos interactions politiques. C'est pourquoi je considère que ce sera un objectif très important.

Q : Si vous considérez l'avenir, quelles sont, à votre avis, certaines des nouvelles menaces qui se font jour dans la région Asie-Pacifique ?

M. CAMPBELL : Les préoccupations liées à la non-prolifération dans la péninsule coréenne bien sûr. Nous aimerions voir un dialogue s'établir entre la Chine et Taïwan. Cette question, de toute évidence, peut s'accompagner d'incertitude et d'instabilité. Nous suivons attentivement la fragilité économique de la région, en sachant bien qu'une telle situation peut parfois susciter des inquiétudes sur le plan politique et sur celui de la sécurité.

Je crois, en général, que la région dans son ensemble se caractérise par une stabilité doublée d'une légère insécurité, et qu'on a le sentiment que les immenses progrès réalisés par l'Asie ces trente dernières années peuvent être remis en cause par très peu de choses. Il faut donc exercer une vigilance constante et maintenir un dialogue intensif afin, je l'espère, de prévenir des crises qui menaceraient notre stabilité mutuelle. ●

LE JAPON ET LA COREE, PARTENAIRES CLES DE LA SECURITE DES ETATS-UNIS

Charles Kartman

Premier sous-secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires ayant trait à l'Asie et au Pacifique

Le Japon et la Corée sont des « partenaires clés » de l'initiative actuelle des Etats-Unis visant à maintenir la paix et la stabilité dans la région Asie-Pacifique, note M. Kartman. L'alliance de sécurité américano-japonaise, dit-il, exerce une « influence stabilisatrice » dans la région, qui « reste aussi vitale que jamais » après la fin de la guerre froide. En outre, les pourparlers quadripartites historiques, qui impliquent les Etats-Unis, la Corée du Nord, la Corée du Sud et la Chine, offrent « la meilleure chance, depuis 1953, de réduire les tensions et d'instaurer une paix durable dans la péninsule coréenne ».

Dès les premiers jours de la République, les Etats-Unis ont porté leurs regards sur le Pacifique et, dans l'avenir prévisible, ils maintiendront leur présence dans cette région. Après la Deuxième Guerre mondiale, les efforts américains visant à garantir la paix et la stabilité dans le Pacifique reposaient sur un ensemble d'alliances bilatérales avec des partenaires clés de la région. Depuis la fin de la guerre froide, ces relations n'ont pas perdu leur pertinence. En vérité, à chaque fois que les Etats-Unis collaborent avec leurs alliés afin de s'adapter à une situation changeante, l'utilité et l'importance de ces alliances sont régulièrement prouvées.

L'alliance de sécurité américano-japonaise est d'une importance cruciale en ce qui concerne l'engagement des Etats-Unis dans la région. Et les pourparlers de paix historiques qui viennent de s'ouvrir à Genève offrent la meilleure chance, depuis la conclusion de l'armistice en 1953, de réduire les tensions et d'instaurer une paix durable dans la péninsule coréenne.

JAPON

L'alliance de sécurité américano-japonaise constitue les assises de la politique des Etats-Unis en matière de sécurité en Asie de l'Est et dans le Pacifique et du déploiement avancé des forces américaines dans la région.

Le but fondamental de cette alliance a toujours été

d'assurer la sécurité des deux pays et, au cours des quelque quarante ans écoulés depuis la signature, en janvier 1960, du Traité de coopération et de sécurité mutuelles, c'est précisément ce qu'elle a fait. En assurant la paix et la stabilité tant du Japon que des Etats-Unis, elle unit les deux pays au sein d'un partenariat productif et positif qui apporte des avantages concrets et tangibles aux populations.

Simultanément, l'alliance de sécurité américano-japonaise joue un rôle bien plus large. Dans le préambule du traité de sécurité, les Etats-Unis et le Japon constatent qu'ils ont un intérêt commun au maintien de la paix et de la sécurité internationales dans la région Asie-Pacifique. Il est largement reconnu dans toute la région que l'alliance de sécurité a effectivement joué un rôle de premier plan dans le maintien de la stabilité et a facilité la prospérité dans toute l'Asie de l'Est et le Pacifique.

L'origine de l'alliance de sécurité américano-japonaise remonte à l'époque de la guerre froide. Celle-ci étant terminée, certains estiment que l'alliance est peut-être une relique du passé et doutent de la nécessité de son maintien. Il ne saurait y avoir d'appréciations plus erronées. Bien que la guerre froide soit terminée, il subsiste dans la région Asie-Pacifique un potentiel de crises et d'instabilité, et l'influence stabilisatrice de l'alliance reste aussi vitale que jamais. Toutefois, la conjoncture politique et la situation sur le plan de la sécurité ont continué d'évoluer dans la région et

l'alliance américano-japonaise doit, elle aussi, évoluer en fonction des changements intervenus.

Le président Clinton et le premier ministre Hashimoto ont reconnu cette nécessité lors du Sommet de Tokyo, en avril 1996. Ils sont alors convenus de procéder à un examen des directives de 1978 concernant la coopération pour la défense des Etats-Unis et du Japon. Cet examen s'est achevé en septembre 1997 et la Commission consultative de sécurité a adopté de nouvelles directives. Celles-ci ont pour but de renforcer la coopération en matière de sécurité entre les deux pays et de jeter les bases d'une coordination plus efficace et plus crédible dans les circonstances normales de temps de paix, pour riposter à une attaque armée contre le Japon, et pour réagir à des situations dans les régions entourant le Japon qui sont appelées à avoir une influence importante sur la paix et la sécurité de ce pays. Il reste beaucoup à faire pour les appliquer de manière à ce qu'elles deviennent l'instrument efficace du renforcement de l'alliance de sécurité qu'avaient prévu leurs auteurs. Les gouvernements des Etats-Unis et du Japon sont déterminés à mettre promptement ces directives en application et ils s'y emploient assidûment.

Les directives concernant la coopération pour la défense des Etats-Unis et du Japon auront pour effet de renforcer et de revigorer l'alliance de sécurité américano-japonaise et de lui permettre de mieux faire face aux défis présentés par l'évolution de la situation en matière de sécurité dans la région, mais elles n'en modifieront pas le cadre fondamental. Les droits et les obligations de chacune des parties au Traité de coopération et de sécurité mutuelles, avec ses arrangements connexes, ne changeront pas non plus. Par ailleurs, le Japon continuera de mener toutes ses actions dans les limites définies par sa constitution et il maintiendra sa politique axée exclusivement sur la défense et ses trois principes non nucléaires. Les nouvelles directives ne visent pas d'autres pays.

L'alliance de sécurité américano-japonaise continue de recueillir le large soutien des populations et des dirigeants politiques des deux pays. Elle exige

également des sacrifices continus de la part de la population américaine et de la population japonaise. Aux Etats-Unis, nous sommes reconnaissants du généreux appui que le Japon accorde, en tant que pays hôte, aux forces américaines stationnées sur son territoire. Parallèlement, le Japon jouit des avantages liés au respectable budget de la défense des Etats-Unis.

En outre, les gouvernements des Etats-Unis et du Japon reconnaissent les contraintes imposées au peuple japonais par la présence de bases militaires américaines, notamment à Okinawa où ces installations sont fortement concentrées. En conséquence, en 1995, ces deux gouvernements ont institué la Commission d'action spéciale relative à Okinawa (SACO) pour examiner les possibilités de regrouper, réaligner et réduire les installations américaines implantées sur l'île, sans nuire aux objectifs du Traité de coopération et de sécurité mutuelles. Le rapport final de la SACO, publié en décembre 1996, est un plan concret et un échéancier prévoyant la restitution d'environ 21 % de la superficie des terrains occupés par les Etats-Unis à Okinawa ainsi que divers aménagements aux procédures régissant la formation et les opérations des forces américaines. Les Etats-Unis sont fermement résolus à mettre en application le rapport final de la SACO.

CORÉE

Depuis quarante-quatre ans, la péninsule coréenne est considérée comme l'un des points chauds potentiellement les plus dangereux de la planète, lieu où la menace d'une reprise des hostilités n'a jamais complètement disparu. La politique des Etats-Unis en matière de sécurité est concentrée sur la dissuasion d'une agression possible par le Nord, et les fondations de cette politique sous-tendent encore le ferme engagement pris par les Etats-Unis à l'égard de la sécurité du Sud, concrétisé par l'alliance des Etats-Unis et de la République de Corée. Quelque trente sept mille soldats américains sont stationnés sur le territoire sud-coréen et les troupes américaines se livrent à des exercices réguliers, exécutés de manière non menaçante, afin d'assurer la disponibilité opérationnelle des forces

américaines et sud-coréennes. Mais tout en maintenant une capacité de dissuasion efficace, les Etats-Unis et leurs alliés sud-coréens s'efforcent également de mettre un terme à l'isolement de la Corée du Nord et encouragent celle-ci à jouer un rôle plus coopératif et plus constructif au sein de la communauté internationale.

Les Etats-Unis estiment depuis longtemps que la réduction des tensions et, à terme, l'instauration d'une paix durable dans la péninsule coréenne, reposent sur le dialogue et la coopération entre le Sud et le Nord. Mais en dépit de multiples initiatives échelonnées au fil des ans, le dialogue durable et la coopération ne se sont pas matérialisés et peu de progrès ont été réalisés sur le chemin de la paix. Pour atteindre ces objectifs, le président Clinton, au cours d'une visite en République de Corée, en avril 1996, et le président Kim Young Sam ont proposé conjointement des pourparlers de paix quadripartites auxquels participeraient les Etats-Unis, la République de Corée, la République populaire démocratique de Corée et la République populaire de Chine. Après des mois d'efforts, les sessions d'ouverture des pourparlers ont eu lieu à Genève les 9 et 10 décembre 1997. Le processus sera sûrement long et difficile, mais ces pourparlers quadripartites offrent les meilleures chances, depuis la fin de la Guerre de Corée, de parvenir à une paix durable.

Il y a peu de temps, les préoccupations inspirées par le programme nucléaire non assorti de mesures de sauvegarde de la République populaire démocratique de Corée et par l'annonce, en mars 1993, que le pays abrogerait ses obligations en vertu du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ont retenu l'attention du monde et fait craindre un nouvel embrasement de la péninsule coréenne. Cette annonce de la Corée du Nord a amené les Etats-Unis, après d'étroites consultations avec leur alliée la Corée du Sud et d'autres membres de la communauté internationale, à commencer, en juin 1993, un dialogue bilatéral avec la Corée du Nord portant sur la question nucléaire. Cette initiative a abouti à l'accord-cadre d'octobre 1994, établissant une série de mesures destinées à geler les activités nucléaires de la Corée du Nord, à

démanteler ses installations nucléaires, et à prendre les dispositions nécessaires pour garantir la sécurité du stockage et l'expédition hors du pays du combustible nucléaire irradié pour le retraiter et en extraire le plutonium. A terme, elle compte amener la Corée du Nord à honorer ses obligations de sauvegarde en vertu du Traité de non-prolifération. En contrepartie, un consortium multinational, l'Organisation du développement de l'énergie dans la péninsule coréenne, fournira deux réacteurs à eau ordinaire qui présentent une menace infiniment moindre sur le plan de la prolifération.

Tandis que nous nous efforçons de résoudre les problèmes généraux liés à la paix et à la sécurité dans la péninsule coréenne par le biais des pourparlers quadripartites, l'accord-cadre prévoit une amélioration des relations politiques et économiques bilatérales entre les Etats-Unis et la Corée du Nord. Cette amélioration découlera de l'application de l'accord-cadre et de la prise en considération, par la Corée du Nord, des questions qui préoccupent les Etats-Unis, notamment la coopération sur le rapatriement des dépouilles mortelles des personnes disparues pendant la Guerre de Corée et la prolifération des missiles. Quatre opérations de récupération conjointes ont été organisées par les forces américaines et nord-coréennes. Elles ont été suivies du rapatriement d'ossements censés être ceux de ressortissants américains. La mise au point de missiles par la Corée du Nord et la vente de missiles et de techniques relatives aux missiles préoccupent sérieusement les Etats-Unis, qui ont tenu deux séries de pourparlers avec la Corée du Nord à ce sujet, l'une en avril 1996 à Berlin et l'autre en avril 1997 à New York. Les dates d'une troisième série sont en cours de discussion, mais n'ont pas encore été arrêtées.

CONCLUSION

L'existence de liens solides entre les Etats-Unis et la Corée du Sud et un ferme engagement des Etats-Unis en faveur de la sécurité constituent la pierre angulaire de la politique américaine dans la péninsule coréenne. La réussite des pourparlers quadripartites, par l'application d'une série de

mesures destinées à réduire les tensions et à passer du statu quo à un état de paix, sont la voie pouvant conduire aux changements les plus importants dans les relations qu'entretient la Corée du Nord, non seulement avec les Etats-Unis, mais également avec ses voisins, en particulier la Corée du Sud, et les autres membres de la communauté internationale.

L'application des directives concernant la coopération pour la défense des Etats-Unis et du Japon et du rapport final de la SACO renforcera et ravivera l'alliance de sécurité américano-japonaise. Par ailleurs, l'appui des populations des deux pays

permettra à cette alliance de continuer à jouer le rôle crucial qui est le sien, à savoir d'assurer la stabilité et la prospérité des Etats-Unis et du Japon, et celle de l'ensemble de la région Asie-Pacifique alors que nous abordons le XXI^e siècle.

Enfin, il convient de noter que les relations de sécurité bilatérales entre les Etats-Unis et le Japon et entre les Etats-Unis et la Corée ont toujours été étroitement liées. Les consultations trilatérales Etats-Unis-Japon-Corée du Sud élaborées au cours des dernières années concourent à apporter l'assurance qu'il en sera également ainsi à l'avenir. ●

CHINE : UNE CONCEPTION PLUS RESPONSABLE DE LA NON-PROLIFERATION

*Interview de Robert Einhorn
Sous-secrétaire d'Etat chargé des questions liées à la non-prolifération*

« La Chine se rend compte que la non-prolifération est dans son propre intérêt et c'est pourquoi elle est devenue, au fil des ans, un acteur de plus en plus responsable », dit M. Einhorn. « La Chine a encore de grands progrès à réaliser, mais nous espérons qu'elle continuera à améliorer son dossier en matière de non-prolifération », note-t-il. M. Einhorn a été interviewé par Jane Morse, journaliste de l'USIA qui a participé à la rédaction de cette revue électronique.

QUESTION : En tant que nation nucléaire et grande puissance de l'Asie, la Chine joue un rôle déterminant et son concours sera crucial afin de mettre fin à la prolifération des armes de destruction massive. Quelles mesures la Chine a-t-elle prises à cet égard et quelles mesures les Etats-Unis attendent-ils d'elle à l'avenir ?

M. EINHORN : La Chine a pris, depuis plusieurs années, un certain nombre de mesures pour montrer son attachement à la non-prolifération, non seulement des armes nucléaires, mais aussi des armes chimiques et biologiques et des systèmes de lancement de missiles.

En 1992, la Chine a adhéré au Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP). En 1995, elle s'est prononcée en faveur de l'adoption à titre permanent de ce traité, qui est le pivot des efforts mondiaux en matière de non-prolifération. Elle a signé la Convention sur les armes chimiques (CAC) en 1993 et en est devenue partie en avril dernier. Elle est également partie à la Convention sur les armes biologiques.

Donc, tout particulièrement pendant les années 1990, la Chine a pris une série de mesures importantes pour appuyer les accords de non-prolifération et elle a aussi coopéré avec les Etats-Unis pour soutenir la réalisation des objectifs de non-prolifération dans diverses régions du globe.

Elle a notamment collaboré avec les Etats-Unis afin de promouvoir la formulation d'une solution

efficace au problème nucléaire de la Corée du Nord en 1994. A cette époque, les Nord-Coréens avaient l'intention de dénoncer le Traité de non-prolifération. Nous pensions qu'ils avaient failli à leurs engagements en vertu du TNP et nous nous efforçons de trouver une solution. Les Chinois ont œuvré efficacement en coulisse en faveur d'une solution sur laquelle nous nous sommes entendus avec les Nord-Coréens en octobre 1994 et qui a mis fin à leur programme nucléaire.

Q : De quelle façon l'attitude de la Chine sur les diverses mesures de limitation des armements a-t-elle évolué au cours des dix dernières années ? Et comment la Chine est-elle devenue un partenaire constructif des initiatives de limitation des armements que le gouvernement Clinton considère comme prioritaires ?

M. EINHORN : Le comportement de la Chine a enregistré des changements radicaux au cours des dernières décennies. Dans les années 1960, par exemple, la politique officielle de la Chine était favorable à la prolifération des armes nucléaires. Une telle prolifération, disaient les Chinois, aurait pour effet, et je cite, « de rompre l'hégémonie des superpuissances ».

La Chine a beaucoup évolué depuis l'époque où elle favorisait ouvertement la prolifération. Nous pensons qu'elle se considère aujourd'hui davantage comme une grande puissance avec les importantes responsabilités que cela comporte. Elle est membre permanent du Conseil de sécurité des Nations

unies, l'une des cinq nations ayant l'arme nucléaire, et elle réalise désormais que l'un des importants attributs attachés au statut de grande puissance, c'est le respect des normes internationales en matière de non-prolifération. Nous pensons donc que la Chine est maintenant un acteur de plus en plus responsable.

Je préciserai cependant que l'évolution de la Chine n'est pas terminée. Elle a réalisé des progrès importants, mais, dans certains domaines de la non-prolifération, elle se livre encore à des activités que nous estimons discutables. C'est ainsi, par exemple, que s'il y a eu des améliorations considérables en matière de coopération nucléaire avec des pays tiers, nous estimons qu'il y a encore des problèmes dans le domaine de la prolifération des missiles et des armes chimiques. Nous ne pensons pas que la Chine maîtrise suffisamment l'exportation de produits chimiques à double usage. Et certaines entreprises chinoises ont effectivement contribué au programme d'armes chimiques de l'Iran.

S'agissant des missiles, nous constatons que la Chine exporte des composants et des techniques qui aident le Pakistan et l'Iran à se doter de ces armes.

La Chine a donc réalisé de grands progrès dans le domaine de la non-prolifération et, en particulier, de la non-prolifération nucléaire, mais elle a encore du chemin à faire dans certains des autres domaines.

Q : Quel effet les relations militaires et techniques entre la Chine et le Pakistan et l'Iran ont-elles sur les intérêts des Etats-Unis ?

M. EINHORN : Il faut examiner chaque cas séparément. Nous sommes gravement préoccupés par la conduite de l'Iran. Ce pays est opposé au processus de paix au Proche-Orient, il soutient le terrorisme, il cherche à acquérir des armes de destruction massive, et il a souvent eu une attitude hostile envers ses pays voisins. Nous estimons donc que toute assistance aux programmes militaires iraniens est une erreur et que cela peut contribuer à

l'instabilité dans l'importante région du Golfe. Et c'est là un point que nous avons abordé avec les autorités chinoises à plusieurs reprises.

Le Pakistan, bien sûr, est un ami des Etats-Unis avec lequel nous souhaitons entretenir de bonnes relations bilatérales. Nous reconnaissons par ailleurs que la Chine est aussi amie du Pakistan, et nous ne souhaitons pas nous ingérer dans leurs relations mutuelles. Mais nous espérons que les Chinois reconnaîtront que leurs relations avec le Pakistan doivent être conformes aux normes internationales en matière de non-prolifération et que la fourniture d'une aide à des activités telles que le programme de missiles pakistanais pourrait mener à une déstabilisation de la région et avoir des effets adverses sur les efforts de rapprochement de l'Inde et du Pakistan après cinquante ans d'indépendance.

Q : Quelles mesures la Chine a-t-elle prises dans ce domaine avec le Pakistan ou avec l'Iran ?

M. EINHORN : La Chine a pris plusieurs mesures. Elle a adopté un comportement beaucoup plus réservé et beaucoup plus responsable en ce qui concerne l'exportation de matériel et de techniques nucléaires. Jadis, la Chine a effectivement contribué au programme nucléaire non assorti de mesures de sauvegarde du Pakistan. Elle a ainsi contribué à la mise en place d'installations au Pakistan qui ne sont pas couvertes par les contrôles ou les inspections de l'Agence internationale de l'énergie atomique. C'est là une pratique très regrettable. Mais les Chinois se sont engagés, en mai 1996, à ne plus fournir aucune assistance à ce genre d'installations nucléaires. Nous n'avons aucune raison de penser qu'ils ont manqué à leur engagement.

Les Chinois nous ont également assuré, au moment de la visite du président Jiang Zemin à Washington en octobre 1997, qu'ils n'allaient pas entreprendre de nouvelles initiatives de coopération nucléaire avec l'Iran, et qu'ils termineraient rapidement les actuels projets de coopération. Nous estimons que c'est là une mesure responsable.

La Chine a aussi révisé sa politique en matière d'exportation de produits chimiques. En mai 1997, les Etats-Unis ont été contraints, en vertu de leurs lois, à imposer des sanctions commerciales à sept entreprises chinoises qui contribuaient au programme d'armes chimiques de l'Iran. Nous avons constaté, à la suite de ces sanctions, que la Chine avait pris des mesures en vue de surveiller plus sérieusement les sociétés qui exportaient vers l'Iran. C'est donc une évolution positive.

Elle a par ailleurs pris des mesures dans le domaine de la prolifération des missiles, quoique moins vigoureuses. Elle a notamment consenti à interdire l'exportation de tous les types de missiles sol-sol à longue portée. Et nous pensons que la Chine n'a pas exporté de missiles sol-sol entiers depuis cet accord. Nous sommes préoccupés, toutefois, par le fait qu'elle continue de fournir des composants et des techniques aussi bien au Pakistan qu'à l'Iran.

Q : Vous avez dit que la Chine s'était engagée à ne plus conclure de nouveaux accords avec l'Iran, mais qu'elle mènerait à bien les projets en cours. Combien de projets y a-t-il actuellement et quelles sont leurs conséquences sur la non-prolifération ?

M. EINHORN : Nous avons demandé aux Chinois, lors des négociations qui ont précédé la visite du président Jiang, de fournir une description précise des projets en cours auxquels ils participaient en Iran. Ils nous ont dit qu'il y avait deux projets ; nous les avons évalués et ils sont d'une importance mineure. Nous ne pensons pas qu'ils motivent de préoccupations en ce qui concerne la prolifération et nous n'avons donc pas d'objections à ce que les Chinois les terminent à relativement brève échéance.

Q : Quelles assurances la Chine nous a-t-elle données en ce qui concerne les contrôles des techniques et du matériel nucléaires devant être appliqués conformément au Traité de coopération nucléaire pacifique de 1985 entre les Etats-Unis et la Chine ?

M. EINHORN : Nous estimons que la Chine a pris certaines mesures et a fourni de nouvelles

assurances qui, à notre avis, justifient la décision du président Clinton de déclarer, le 29 octobre, qu'il fournirait au Congrès les certifications nécessaires à la mise en œuvre de l'Accord de coopération nucléaire sino-américain de 1985. Je vais vous donner un aperçu rapide de ces mesures.

La première a été l'engagement, en mai 1996, de ne pas fournir d'assistance aux installations nucléaires non contrôlées. Et, comme je l'ai dit, la Chine semble prendre cet engagement très au sérieux.

Deuxièmement, la Chine a promis de ne pas entreprendre de nouvelles initiatives de coopération dans le domaine nucléaire avec l'Iran et de mener rapidement à bien les projets en cours.

Troisièmement, elle a adopté un régime de contrôle des exportations nucléaires, système de portée nationale qu'elle ne possédait pas jusqu'ici, et qui lui permettra, pour la première fois, de contrôler de manière efficace les exportations de produits nucléaires et de produits dits à double usage, civil et militaire.

Et quatrièmement, il était important pour nous que la Chine participe aux délibérations multilatérales concernant les exportations nucléaires. Le 16 octobre, la Chine est devenue membre du Comité des exportateurs du TNP, dit « Comité Zangger », qui est un groupe de pays fournisseurs signataires du TNP. Ceci aidera la Chine à se familiariser pleinement avec les politiques de contrôle des produits nucléaires et les pratiques des gouvernements fournisseurs responsables du monde. Et je crois que cela renforcera l'orientation de la Chine dans la direction de la responsabilité.

Q : Pourquoi a-t-il fallu aussi longtemps pour mettre en œuvre l'Accord de coopération nucléaire sino-américain ? Quels avantages cet accord présente-t-il pour la Chine d'une part, et pour les Etats-Unis d'autre part ?

M. EINHORN : Après la négociation et la signature de cet accord en 1985, nous avons appris que la

Chine fournissait une assistance au programme nucléaire non contrôlé du Pakistan, contribuant ainsi à accroître les capacités de ce pays en armement nucléaire. Le Congrès a adopté diverses lois, certaines en 1985 et d'autres après le massacre de la place Tia-nanmen en 1989, qui exigeaient que le président des Etats-Unis donne des certifications sur un certain nombre de points si son gouvernement voulait mettre cet accord en application.

Etant donné que la Chine continuait d'apporter son aide au programme nucléaire du Pakistan, aucun président américain n'a pu, pendant longtemps, présenter les certifications indispensables. Mais le présent gouvernement, compte tenu de la priorité qu'il attache à la non-prolifération, a décidé de s'efforcer de persuader la Chine à modifier sa conduite et à donner les assurances nécessaires. Nous avons mis en œuvre d'importantes initiatives, depuis deux ans et demi, pour persuader les Chinois de la sagesse de cette démarche. Et nous pensons avoir pu obtenir ce dont nous avons besoin.

Nous estimons que la mise en œuvre de cet accord apportera des avantages substantiels tant aux Etats-Unis qu'à la Chine. Pour les Etats-Unis, un avantage important est l'amélioration qui a pu être obtenue dans le comportement de la Chine en faveur de la non-prolifération.

L'accord conclu n'est qu'un cadre. Il permet aux entreprises américaines de faire du commerce avec la Chine, mais chaque transaction doit être approuvée au cas par cas. Ainsi, si la Chine n'honorait pas ses engagements, nous pourrions mettre un terme aux échanges commerciaux nucléaires avec ce pays. L'existence de cet accord nous permettra donc de surveiller en permanence le comportement de la Chine et d'influencer ce comportement. C'est là un avantage important pour les Etats-Unis. De même, pour la première fois, les entreprises américaines auront la possibilité de vendre à la Chine des réacteurs nucléaires, du combustible nucléaire et d'autres produits nucléaires. Les Chinois possèdent de vastes usines thermiques, et notamment d'importantes centrales

nucléaires, ce qui constitue un marché potentiellement très lucratif pour l'industrie américaine du nucléaire.

L'accord de coopération nucléaire pourrait également avoir d'importants avantages écologiques. L'énergie nucléaire est, on le sait, très propre. Elle ne produit pas de polluants comme il s'en dégage de la combustion des carburants fossiles. L'utilisation par la Chine de réacteurs américains sûrs ne nuisant pas à l'environnement pourra constituer une mesure importante en faveur de l'environnement.

Nous estimons donc qu'il y aura pour nous des avantages substantiels. Quant aux Chinois, bien sûr, ils auront la possibilité d'acheter et d'importer les réacteurs nucléaires les meilleurs, les plus sûrs et les plus perfectionnés au monde, les réacteurs de conception américaine.

Q : A-t-on une idée des sommes qui sont en jeu pour l'industrie américaine? Et quels sont les autres pays qui vendent déjà des techniques nucléaires à la Chine?

M. EINHORN : A l'heure actuelle, il y a la France, la Russie et le Canada qui ont déjà consenti à vendre des réacteurs nucléaires à la Chine. Mais jusqu'à présent, les Chinois n'avaient pas le droit d'acheter de réacteurs américains. Il est évident que l'une des raisons pour lesquelles ils se sont montrés disposés à prendre ces nouveaux engagements en matière de non-prolifération, c'est qu'ils ont compris les avantages qu'ils avaient à acheter aux Etats-Unis.

Pour ce qui est de la taille du marché et ce à quoi les Etats-Unis peuvent s'attendre en matière de ventes de produits nucléaires à la Chine, il est difficile de le prévoir. Cela dépendra des entreprises chinoises, des entreprises américaines, et de leurs concurrents étrangers; ce sont elles qui détermineront la taille du marché pour les produits américains.

Q : Vous avez parlé du changement de comportement de la Chine envers l'Iran et le

Pakistan, mais y a-t-il d'autres pays auxquels la Chine vend des armes ?

M. EINHORN : Chose intéressante, la Chine ne vend pas d'armes à un grand nombre de pays de la région. On lit souvent dans la presse des remarques, de sources diverses, qui laissent penser que la Chine est un invétéré vendeur d'armes et de techniques déstabilisatrices. En fait, les ventes de la Chine que nous avons trouvées contestables ne concernent qu'un nombre relativement peu élevé de pays acheteurs. Nous espérons que la Chine continuera d'améliorer son dossier et que nous n'assisterons pas à une multiplication des ventes d'armes et de techniques chinoises.

Q : Les médias ont émis des doutes sur les déclarations du gouvernement chinois selon lesquelles il ignorait l'existence de certaines ventes effectuées par des entreprises privées. L'argument des médias est qu'il n'y a pas vraiment d'entreprises privées en Chine et que, en conséquence, le gouvernement ne peut pas prétendre ignorer l'existence de ventes à des pays étrangers. Quel est votre réaction sur cette question ?

M. EINHORN : J'observe les actions de la Chine très attentivement dans ce domaine depuis de nombreuses années, et je trouve parfaitement plausible que certaines activités aient lieu sans l'approbation, voire à l'insu, du gouvernement central. Il y a de cela un bon exemple, qui est celui de la vente, remontant à plusieurs années, d'aimants annulaires, qui sont des pièces relativement peu sophistiquées, au programme d'enrichissement de l'uranium du Pakistan. Plus nous avons approfondi cette affaire, plus nous avons été enclins à croire que l'entreprise chinoise concernée opérait de manière indépendante, sans supervision gouvernementale. La transaction avait une valeur commerciale d'un peu moins de soixante-dix mille dollars et elle portait sur des produits d'utilisation générale, mais qui n'en ont pas moins contribué au programme d'enrichissement de l'uranium du Pakistan.

C'est une des raisons qui ont motivé notre demande de resserrement des contrôles des

exportations de la Chine en rapport avec le secteur nucléaire, parce que nous voulions remédier à ce genre de problèmes et faire en sorte que les autorités gouvernementales aient la haute main sur toutes les exportations susceptibles de contribuer à la prolifération.

Q : Pourriez-vous parler des intérêts de la Chine au Proche-Orient et de leurs implications en ce qui concerne ses initiatives dans le domaine de la non-prolifération ?

M. EINHORN : La Chine a fortement intérêt à ce que le Proche-Orient demeure stable. Elle est devenue importatrice nette de pétrole. Ses besoins énergétiques augmentent ; elle devra continuer d'importer du pétrole, notamment du golfe Persique. Elle ne souhaite donc pas une déstabilisation de cette région.

La vente, par la Chine, de missiles de croisière anti-navires de type classique à l'Iran nous a préoccupés. Nous estimons que les Iraniens, en possession de telles armes, pourraient être en mesure de déstabiliser la région, de menacer la navigation dans le Golfe.

Nous avons accordé à cette question une haute priorité et nous avons récemment constaté que les Chinois comprenaient nos préoccupations. Nous espérons qu'ils en tiendront compte dans leurs actions.

Q : Pourriez-vous expliquer l'intérêt personnel qu'a la Chine à se conformer aux dispositions concernant la non-prolifération ?

M. EINHORN : Je crois que l'adoption, par la Chine, d'une stratégie plus responsable en matière de non-prolifération découle de la réalisation qu'il n'est pas dans son intérêt de voir davantage de pays, notamment de pays voisins, acquérir ces armes déstabilisatrices. Elle est certainement convaincue qu'il ne doit pas y avoir d'armes nucléaires dans la péninsule coréenne et dans d'autres régions proches de ses frontières.

Je crois que la Chine se rend compte que la non-

prolifération est dans son propre intérêt et c'est pourquoi elle est devenue, au fil des ans, un acteur de plus en plus responsable. Cette évolution n'est pas achevée et la Chine a encore de grands progrès à réaliser dans des domaines tels que la prolifération des missiles et des armes chimiques. Mais les Etats-Unis entendent œuvrer

en étroite coopération avec la Chine et évaluer les actions de ce pays. Nous ne manquerons pas d'attirer vigoureusement l'attention des dirigeants chinois sur les points présentant des carences. Et nous espérons que la Chine continuera à améliorer son dossier en matière de non-prolifération. ●

LE CONGRES ET LA POLITIQUE DES ETATS-UNIS ENVERS L'ASIE DE L'EST

Doug Bereuter

*Président de la sous-commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants
chargée de l'Asie et du Pacifique*

Les Etats-Unis doivent tenir leurs engagements envers l'Asie de l'Est en matière de sécurité et accroître leurs efforts, tant publics que privés, afin de promouvoir le progrès économique de la région, affirme M. Bereuter. « Nous ne devons pas non plus négliger notre attachement historique aux principes fondamentaux de la démocratie, du pluralisme et du respect des droits de l'homme », fait-il remarquer.

Les événements qui se sont produits en Asie de l'Est ont reçu toute l'attention du public américain ces derniers temps. Le retour de Hong-Kong sous la tutelle de la Chine, le 1er juillet 1997, a été un événement historique pour le peuple chinois et l'un des faits les plus largement observés et commentés dans la presse au cours de l'année passée. En octobre, le président chinois Jiang Zemin a effectué sa première visite officielle aux Etats-Unis. Dans la péninsule coréenne, les Etats-Unis sont le moteur des intenses initiatives internationales mises en œuvre afin de lutter contre la famine en République populaire démocratique de Corée. En outre, dans le Sud-Est asiatique, et notamment au Cambodge et en Birmanie, ils s'emploient à promouvoir la cause de la démocratie et celle des droits de l'homme. Le Congrès a été prompt à faire connaître ses vues sur chacune de ces questions.

Bien que la Constitution attribue au président la responsabilité principale de la conduite des affaires étrangères, il ne fait aucun doute que le Congrès joue un rôle majeur dans l'élaboration de la politique étrangère américaine. En ce qui concerne les questions ayant trait à l'Asie, le Congrès soutient généralement la politique d'engagement économique et militaire du gouvernement Clinton. Il s'est cependant opposé au gouvernement Clinton à plusieurs reprises, notamment lorsque les membres du Congrès pensaient qu'un plus fort accent sur la démocratie et les droits de l'homme était nécessaire. Le

Congrès a également tendance à se montrer plus combatif lorsqu'il critique publiquement les pays qui contribuent à la prolifération des missiles et des armes de destruction massive.

Il est certain que, depuis la fin de la guerre froide, l'attitude des membres du Congrès à l'égard de l'Asie change rapidement. La guerre froide déterminait tellement les relations des Etats-Unis avec l'Asie que notre pays a eu de la difficulté à concevoir une autre façon de structurer ces relations. C'est pour cette raison que, lorsque j'ai assumé la présidence de la sous-commission des affaires étrangères chargée de l'Asie et du Pacifique, en janvier 1995, j'ai cherché à définir des principes directeurs qui guideraient l'élaboration de la politique du Congrès envers l'Asie. Je me suis arrêté sur trois objectifs qui, à mon avis, devraient guider notre politique envers ce continent. Il est absolument essentiel que nous gardions chacun de ces principes à l'esprit, car si nous en néglignons un, nous risquerions de compromettre gravement les intérêts de notre pays dans la région.

Primo, les Etats-Unis doivent tenir leurs engagements envers la région en matière de sécurité. La paix et la stabilité de l'Asie revêtent pour notre pays un intérêt primordial. Cent mille militaires américains y sont affectés, à des postes avancés, afin de garantir le respect de ces engagements, ce qui a permis à pratiquement toute la région Asie-Pacifique d'éviter les conflits et de concentrer ses ressources et ses efforts sur le

développement économique. Les Etats-Unis ont d'excellents amis et alliés en Asie. Nous devons continuer à collaborer étroitement avec eux pour atteindre nos objectifs communs en matière de sécurité.

Secundo, les Etats-Unis doivent intensifier leurs efforts, tant publics que privés, pour promouvoir leurs intérêts économiques en Asie. Cela signifie que nous devons non seulement concentrer nos ressources publiques et privées au renforcement de nos relations économiques et commerciales avec l'Asie, mais aussi trouver des moyens d'accroître ces ressources. En dépit de la récente tourmente financière, les possibilités économiques abondent en Asie. En saisissant ces occasions, nous favoriserons à la fois la prospérité économique des Etats-Unis, en fournissant des emplois aux Américains, et celle des habitants de l'Asie.

Tertio, nous ne devons pas négliger notre attachement historique aux principes fondamentaux de la démocratie, du pluralisme et du respect des droits de l'homme. Toute politique du Congrès qui serait basée uniquement sur la *realpolitik* et dépourvue de bases morales s'avérerait, en définitive, contraire aux intérêts du peuple américain. Nous devons aussi recourir à un ensemble de mesures, de techniques et de programmes multilatéraux régionaux tenant compte des particularités des divers pays, de façon à appuyer de cet objectif dans la région.

Je pense que ces trois objectifs jouissent d'un vaste soutien au Congrès. Il n'en reste pas moins qu'il est souvent difficile de mettre ces principes en pratique. C'est notamment le cas en ce qui concerne la République populaire de Chine, mais aussi d'autres pays d'Asie, et ce problème a été au centre des débats parlementaires en 1997.

CHINE

La République populaire de Chine (RPC) fait l'objet, au Congrès, de critiques d'une intensité et d'une diversité croissantes. Quand a pris fin le débat, qui a lieu chaque été, à propos de la clause de la nation la plus favorisée, le Congrès a une fois

de plus autorisé son renouvellement pour la Chine. Toutefois, en novembre 1997, l'exaspération constante causée par les activités de la Chine dans le domaine des droits de l'homme et de la prolifération des missiles a amené la Chambre des représentants à envisager une série de projets de loi distincts. Ces mesures comprenaient une loi relative aux droits de l'homme mentionnant l'utilisation de prisonniers pour la fabrication de biens destinés à l'exportation, la politique relative aux avortements coercitifs et l'intolérance religieuse de la Chine. Elles traitaient également des préoccupations en matière de sécurité, notamment des activités de la Chine liées à la prolifération de missiles, des activités de l'Armée de libération du peuple et de la nécessité, pour Taïwan, de se protéger contre une éventuelle agression chinoise. D'autres projets de loi ciblaient l'augmentation du financement de « Radio Free Asia » et la limitation des prêts des banques multinationales de développement à la Chine. L'examen de ces projets de loi a été reporté à une date postérieure à la visite aux Etats-Unis du président Jiang Zemin, mais ces propositions de loi avaient pour but d'influencer les priorités du président Clinton et les entretiens qu'il aurait lors du sommet.

En général, les résolutions législatives en question reflétaient une stratégie à double volet pour exprimer les inquiétudes du Congrès concernant le comportement de la Chine. Elles utilisaient un langage n'ayant pas force exécutoire, mais qui exprimait le sentiment du Congrès en identifiant les sujets précis de préoccupation et elles reflétaient une position plus forte en faveur de sanctions, exigeant notamment l'adoption de mesures précises comme le refus d'un visa d'entrée aux Etats-Unis aux personnes associées à la répression de la religion ou à la politique chinoise de limitation des naissances, qui limite à un seul le nombre d'enfants par foyer. Etant donné que ces résolutions ont été adoptées quelques jours seulement avant la fin de la session parlementaire, aucune d'elles n'est devenue loi.

Jusqu'à présent, le Sénat ne semble pas disposé à adopter ce genre de stratégie ; le président pourrait évidemment opposer son veto à de telles mesures.

Je pense que certaines dispositions prévues par ces mesures législatives étaient peu appropriées et qu'elles encourageaient inutilement la confrontation, mais le vote de la Chambre des représentants reflétait son mécontentement croissant à l'égard du statu quo. Il est possible que des initiatives semblables soient relancées ultérieurement.

CORÉE DU NORD

Aucune région d'Asie, peut-être même du monde, n'est plus instable et plus dangereuse que la Corée du Nord. Peu de pays ont connu la désintégration économique et sociale à laquelle la République populaire démocratique de Corée est actuellement en proie. Des décennies d'un isolement intentionnel ont conduit à un gouvernement nord-coréen apparemment paranoïaque et parfaitement capable de lancer une attaque contre le Sud. Si les forces militaires américaines sont mises à l'épreuve dans les années qui viennent, il y a de fortes chances pour que cela se produise dans la péninsule de Corée. Il incombe par conséquent au Congrès de faire preuve d'une extrême prudence à l'égard de la Corée du Nord.

La politique du gouvernement Clinton envers la Corée du Nord semble avoir pour objectif d'empêcher un effondrement complet de l'économie du pays, stratégie qui, en théorie, diminuerait le risque de voir Pyongyang, en désespoir de cause, lancer une offensive militaire en direction du Sud. C'est pourquoi le gouvernement soutient les modestes initiatives internationales d'aide et a encouragé l'accord international qui permet à la Corée du Nord d'obtenir de l'énergie nucléaire qui ne présente pas de risques sur le plan de la sécurité. On espère ainsi amener ce pays à arrêter son programme d'armes nucléaires. Il en résulte une situation paradoxale : la Corée du Nord avec laquelle, techniquement parlant, les Etats-Unis sont toujours en guerre, est le principal bénéficiaire de l'aide des Etats-Unis à l'Asie de l'Est.

Le Congrès a tendance à considérer la politique du gouvernement à l'égard de la Corée du Nord

comme un pari extrêmement risqué qui exige d'être suivi avec vigilance. Il a particulièrement veillé à ne pas laisser la Corée du Nord creuser un fossé entre les Etats-Unis et la Corée du Sud. Et, bien que nul ne veuille refuser de la nourriture à des femmes et à des enfants qui meurent de faim, un grand scepticisme plane sur les mobiles de Pyongyang. Le Congrès a maintes fois insisté pour qu'on s'assure que toute fourniture d'aide alimentaire est approuvée par nos alliés sud-coréens, que cette aide n'est pas détournée au profit des militaires nord-coréens, que la Corée du Nord prélève sur les stocks de vivres de l'armée pour remédier à la famine et qu'on veille à ce qu'un nombre suffisant d'inspecteurs internationaux soient autorisés à vérifier que les denrées alimentaires sont bien distribuées aux personnes auxquelles elles sont destinées.

A propos des initiatives mises en œuvre afin d'arrêter le programme nucléaire nord-coréen en aidant à la construction de réacteurs nucléaires à eau ordinaire, le Congrès demeure également sceptique et il hésite à accorder la totalité des crédits demandés par le gouvernement. On se demande de plus en plus si une économie nord-coréenne qui, pour certains, semble courir à la ruine, a vraiment besoin de réacteurs nucléaires hautement perfectionnés.

SUD-EST ASIATIQUE

En ce qui concerne le Sud-Est asiatique, l'attention du Congrès porte principalement sur la promotion des valeurs démocratiques et la protection des droits de l'homme. Cette région a été le théâtre de progrès économiques et politiques remarquables, bien que le progrès économique ait récemment souffert. En outre, l'ANASE (Association des nations de l'Asie du Sud-Est), dont font maintenant partie presque tous les pays de la région, est devenue un important élément de stabilité et de coopération.

En revanche, la cause de la démocratie et des droits de l'homme a enregistré un certain nombre de reculs. L'échec le plus important s'est produit au Cambodge, avec le coup d'Etat du 8 juillet 1997,

lorsque le second premier ministre, M. Hun Sen, a saisi le contrôle du gouvernement et délogé les forces militaires et politiques du premier ministre, le prince Ranariddh. Comme il convenait, le gouvernement Clinton a suspendu l'aide au gouvernement cambodgien et collaboré avec les Nations unies pour obtenir que le gouvernement de M. Hun Sen ne soit pas reconnu officiellement. Mais le département d'Etat a refusé de qualifier les actions de M. Hun Sen de coup d'Etat, réalisant évidemment qu'une telle désignation entraînerait des sanctions qui limiteraient encore la latitude dont les Etats-Unis ont besoin dans la poursuite de leurs objectifs de politique étrangère. Mais aux yeux du Congrès et du monde, c'est bien d'un coup d'Etat qu'il s'est agi, et la Chambre des représentants et le Sénat ont adopté des résolutions mentionnant une telle conclusion. Par ailleurs, un amendement à la loi d'aide à l'étranger pour l'exercice 1998, dont je suis l'auteur, empêche le gouvernement Clinton de fournir de nouveau une aide au gouvernement cambodgien.

Le Congrès a vivement condamné les violations des droits de l'homme commises en Birmanie par le gouvernement du Conseil pour la restauration de l'ordre et de la loi. En vertu d'un amendement à la loi d'aide à l'étranger pour l'exercice 1997, proposé par la sénatrice Dianne Feinstein et l'ancien sénateur William Cohen, des sanctions frapperont les nouveaux investissements dans ce pays si le président établit que la situation sur le plan des droits de l'homme s'y est dégradée. Je ne suis généralement pas partisan de sanctions économiques, car elles atteignent rarement leurs objectifs déclarés. Néanmoins, l'amendement Cohen-Feinstein a été ratifié et la situation s'est indubitablement détériorée l'an dernier quand le gouvernement a arrêté des partisans de Mme Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix et chef du parti d'opposition, la Ligue nationale pour la démocratie. Ceci m'a amené à déclarer que le président n'avait d'autre solution, conformément à cette loi, que d'imposer des sanctions. Ces sanctions ont été tardivement imposées le 22 avril 1997.

Certains membres du Congrès ont également tenté d'inciter l'Indonésie à améliorer la situation en

matière de droits de l'homme, en particulier au Timor oriental. Ainsi, durant le débat qui a eu lieu à la Chambre des représentants à propos du budget du département d'Etat pour l'exercice 1998, le député Patrick Kennedy a proposé un amendement critiquant sévèrement les atteintes commises par les militaires indonésiens au Timor oriental. Mais si les militaires indonésiens ont reconnu s'être mal comportés, il est vrai aussi que les forces séparatistes du Timor oriental ont recouru à des actes de terrorisme et de violence gratuite. L'amendement proposé par le député Kennedy a été modifié avec l'inclusion d'une condamnation de la poursuite de la violence par les forces séparatistes. Je ne suis pas du tout d'accord avec ceux qui disent que nous devrions cesser les contacts entre nos militaires et l'armée indonésienne. Les programmes de formation militaire et autres contacts de ce genre peuvent avoir des répercussions extrêmement positives en améliorant le comportement de l'armée indonésienne sur le plan des droits de l'homme et en facilitant l'établissement de solides relations bilatérales.

FUTURES ACTIVITÉS PROBABLES DU CONGRÈS

Le Congrès continuera certainement à suivre de près l'évolution de la situation en Chine, en Corée du Nord, dans le Sud-Est asiatique et dans le reste de l'Asie. On peut aisément prédire que des débats auront lieu sur la question de la reconduction de la clause de la nation la plus favorisée accordée à la Chine, sur le bien-fondé d'une aide alimentaire et médicale supplémentaire à la Corée du Nord et sur la perspective d'élections libres et régulières au Cambodge. Je pense toutefois qu'en ce qui concerne l'Asie, le Congrès s'intéressera avant tout à une question entièrement nouvelle: la crise financière qui balaye le continent asiatique.

Cette grave crise récente exigera peut-être du gouvernement Clinton qu'il demande à un Congrès hésitant, et peut-être même hostile, d'accorder un soutien nouveau et supplémentaire aux institutions financières internationales, et en particulier au Fonds monétaire international

(FMI), qui interviennent dans cette crise.

Je pense également que cette crise financière aura comme effet secondaire des appels du Congrès en faveur de mesures commerciales énergiques contre les pays asiatiques en raison de notre déficit commercial avec la région, déficit qui croît rapidement. Certains économistes prévoient que notre déficit commercial total dépassera deux cent cinquante millions de dollars en 1997,

principalement en raison des dévaluations des monnaies de Corée du Sud, de Thaïlande, de Malaisie, d'Indonésie et de Taïwan. Bien qu'un Congrès à majorité républicaine ne soit pas enclin à soutenir une législation ouvertement protectionniste, je pense néanmoins que des pressions croissantes s'exerceront à juste titre sur le président et sur ses négociateurs commerciaux pour qu'ils nous montrent les résultats d'une stratégie commerciale qu'ils disent extrêmement efficace. ●

DEFINIR UN NOUVEAU PARTENARIAT POUR LE XXI^E SIECLE

Robert Manning

Membre du Conseil sur les relations étrangères

Les inquiétudes suscitées par l'affaiblissement du rôle des Etats-Unis en Asie de l'Est sont tout au mieux « exagérées » et peut-être même empêchent-elles d'envisager comme il le faudrait le rôle des Etats-Unis dans la région, affirme M. Manning. Les Etats-Unis, dit-il, doivent se faire un point d'honneur d'agir en tant que chef de file parmi leurs égaux, ni plus ni moins. Ancien conseiller du département d'Etat chargé de la politique asiatique, M. Manning est membre du Conseil sur les relations étrangères. Les vues exprimées ci-après n'engagent que lui.

Il fallait voir un signe des temps – un de plus – dans la réunion, à Manille le mois dernier, des responsables financiers de dix-huit économies d'Asie et du Pacifique qui ont accepté la proposition avancée par les Etats-Unis visant à sortir de l'ornière les systèmes bancaires asiatiques en faisant jouer un rôle prépondérant au Fonds monétaire international, des donateurs asiatiques devant apporter une contribution d'appoint. Lents à réagir à la crise financière qui a secoué la Thaïlande en juillet dernier, les Etats-Unis, qui s'étaient laissés devancer par le Japon, la Chine et d'autres protagonistes régionaux, ont cette fois avancé une proposition à même d'offrir une voie autre que celle préconisée par le Japon ; elle suggère en tout cas des réformes moins douloureuses aux économies périllicantes qui ont besoin d'une aide financière.

Tous ces événements incarnent l'essence même des relations entre les Etats-Unis et l'Asie de l'Est, deux mondes reliés par des liens symbiotiques au cœur desquels on voit les Etats-Unis tenir un rôle de chef de file tandis qu'ils forgent progressivement un partenariat avec les pays d'Asie de l'Est concernés. Le défi qui se présente néanmoins consiste à définir clairement un nouveau partenariat pour le XXI^e siècle en matière de sécurité et dans le domaine économique.

De fait, depuis que la guerre froide a été reléguée au passé à l'aube des années 1990, la crainte que les Etats-Unis se retirent de la région hante régulièrement leurs amis et leurs alliés. La crainte que l'Amérique soulagée du fardeau de la guerre

froide ne sombre dans l'introspection au moment même où le Japon et la Chine font leur apparition sur la scène en tant que grandes puissances suscite l'incertitude, un état qui malheureusement caractérise toutes les périodes de transition. Les responsables des Etats-Unis peuvent continuellement réaffirmer leur engagement, les Etats-Unis donner sans compter de leur sang et de leurs ressources pour sauvegarder leurs intérêts en Asie comme ils le font depuis plus d'un demi-siècle, les économies de l'Asie de l'Est briller par leurs résultats, rien n'y fait : la crainte d'un avenir dans lequel les Etats-Unis ne joueraient pas un rôle prépondérant apparaît en filigrane sur la scène politique de la région. La tendance des parlementaires américains à imposer des sanctions unilatérales comme mesure de premier recours continue de jeter le trouble dans l'esprit de plus d'un dans la région.

Ce n'est pas la première fois que la crainte du retrait des Etats-Unis s'empare de la région. Un état d'esprit semblable prévalait vers le milieu des années 1970, lorsque les Etats-Unis ont quitté le Viêt-nam. Mais l'on semblerait aujourd'hui s'accorder à penser que la Chine, qui se modernise rapidement après avoir connu un taux de croissance de près de 10 % pendant près de vingt ans, est sur le point de dérober aux Etats-Unis la place de l'acteur régional dominant. Par ailleurs, le Japon est un acteur à l'économie solide de plus en plus indépendant, alors que la présence des Etats-Unis semble s'atténuer dans la région. C'est dire l'importance des changements auxquels il faut s'attendre en ce qui concerne l'équilibre régional.

D'une certaine façon, les préoccupations de l'Asie sont à la fois bien fondées et erronées. Bien fondées, elles le sont parce que les cent mille soldats américains déployés en première ligne, mesure même de l'engagement des Etats-Unis en Asie, ne resteront pas indéfiniment dans la région. De surcroît, la confusion qui est attachée au rôle des Etats-Unis, qui semblent offrir moins et exiger plus, dans le monde libéré de la menace de la guerre froide amène de nombreux Asiatiques à s'interroger sur l'avenir des Etats-Unis dans la région. Par ailleurs, on a la certitude que la Chine sera une puissance dominante et une force mondiale considérable avant le milieu du XXI^e siècle.

Pour autant, les allégations relatives au déclin du rôle des Etats-Unis dans le Pacifique sont tout aussi exagérées que l'avait été l'annonce de la mort de Mark Twain, comme le grand humoriste l'avait fait remarquer un jour en entendant la nouvelle de son décès. On n'en disconvient pas : la réunification des deux Corée, quelle que soit la façon dont elle se produira, bouleversera la donne stratégique en Asie de l'Est dans les prochaines années. Une présence américaine aux fins de sécurité dans une Corée unifiée se révélerait problématique au mieux. Quelle serait la mission des forces américaines ? Au fil du temps, toutefois, une Corée réunifiée demeurerait une puissance de moyenne importance entourée de grandes puissances et elle chercherait probablement à lier des liens étroits avec les Etats-Unis en matière de sécurité. Indépendamment de la forme qu'épouseront les relations politico-militaires entre les Etats-Unis et la Corée après la réunification, le retrait des soldats américains et la création d'un nouvel environnement en matière de sécurité susciteront un certain nombre de questions et déboucheront presque certainement sur un réexamen du déploiement des forces américaines au Japon.

Mais les préoccupations de l'Asie quant à l'affaiblissement du rôle des Etats-Unis dans la région sont, tout au mieux, exagérées et peut-être même masquent-elles la façon d'envisager réellement le rôle des Etats-Unis en Asie. L'engagement des Etats-Unis envers la sécurité de

la région Asie-Pacifique prendra indubitablement une nouvelle forme à mesure que se mettra en place une nouvelle dynamique de la sécurité dans la région. La révolution qui se produira dans les affaires militaires modifiera les paramètres du déploiement des forces américaines. Les Etats-Unis ont pris la décision de déployer cent mille soldats dans l'intention louable de symboliser leur volonté de rester sur le terrain. Or, c'est à l'aune de ses capacités nettes et de sa crédibilité politique que se mesure l'engagement de Washington vis-à-vis de la région, et non pas au nombre de ses soldats. Qu'importe que les forces des Etats-Unis soient basées en Corée et au Japon ou à Guam, à Hawaï et en Alaska : en tant que puissance en Asie et dans le Pacifique, les Etats-Unis conserveront leur substance. Mais dans une Asie composée d'un plus grand nombre de protagonistes égaux (Chine, Japon, Corée et Association des nations de l'Asie du Sud-Est), les Etats-Unis devront forger de nouveaux partenariats davantage axés sur l'égalité reflétant les réalités de la région.

La réalité, c'est que les Etats-Unis ont des intérêts durables, et croissants, dans la région Asie-Pacifique. De par l'histoire, la géographie, les liens culturels et les impératifs de l'économie, le sort des Etats-Unis est inextricablement lié à celui de l'Asie. Ce n'est pas une simple coïncidence si les Etats-Unis ont participé à trois guerres dans le Pacifique au cours des cinquante-six dernières années. C'est à leur péril qu'ils ont ignoré ou mal compris l'Asie. Les intérêts durables des Etats-Unis sautent aux yeux depuis que le voilier « Empress of China » est entré dans le port de Canton, voilà maintenant plus de deux siècles. La liberté de navigation, l'accès commercial et la prévention de la domination de l'Eurasie par une puissance ou une coalition hégémonique sont autant d'objectifs qui touchent directement les intérêts vitaux des Etats-Unis. Ces intérêts fondamentaux conserveront toute leur importance au cours du siècle à venir.

Sur le plan mondial, la stabilité et la prospérité de l'Eurasie figurent au centre des intérêts vitaux des Etats-Unis, quelle que soit la définition qu'on leur donne. L'effondrement de l'URSS et du communisme en Europe confère un caractère

fortement improbable à l'éclatement d'un conflit important pendant au moins une vingtaine d'années. Mais l'Asie reste un continent dangereux, dont les dépenses militaires dépassent maintenant celle de l'Europe, dont l'histoire révèle qu'elle est la proie des litiges et de la méfiance mutuelle, dont le paysage est émaillé de conflits territoriaux et dont les institutions régionales de médiation sont trop peu nombreuses. Pour les Etats-Unis, l'enjeu que représentent la stabilité et la prospérité de l'Asie conserve toute son importance et il augmente même.

De fait, il n'est pas besoin d'annoncer que l'aube se lève sur « le siècle du Pacifique » pour constater que l'éclosion de l'Asie déplace le centre de gravité de l'Atlantique au Pacifique. Il suffit de se promener dans les rues de Los Angeles, de San-Francisco ou de Seattle pour ressentir le pouvoir d'attraction de l'Asie de l'Est et les liens cimentés avec l'autre rivage du Pacifique par la minorité qui augmente le plus rapidement aux Etats-Unis, celle des Américains d'origine asiatique. Même la crise financière qui vient de l'agiter n'empêchera certainement pas l'Asie de continuer à croître plus vite que toutes les autres économies du monde, encore qu'à une cadence moins miraculeuse dans les années à venir.

Indubitablement, le commerce des Etats-Unis avec le bassin du Pacifique continuera de s'intensifier, lui qui déjà en 1996 l'emportait sur celui des échanges avec l'Europe puisqu'il portait sur cinq cent dix milliards de dollars et qu'il représentait plus du quart des exportations des Etats-Unis dans le monde. De même, les investissements des Etats-Unis en Asie de l'Est dépassent les cent dix milliards de dollars, et ceux de l'Asie de l'Est aux Etats-Unis oscillent aux alentours de cent vingt-cinq milliards de dollars. Les avoirs en bons du Trésor japonais et chinois contribuent dans une grande mesure au maintien des balances financières des Etats-Unis. En outre, la part de l'Asie dans la croissance de la demande énergétique au cours des vingt années à venir atteindra environ 70 %, ce qui accentuera les pressions sur l'environnement et les marchés mondiaux de l'énergie. De surcroît, le bassin du Pacifique regroupe certaines des plus

grandes puissances militaires au monde et, si l'on inclut l'Inde, quatre des six principaux « pôles » (Etats-Unis, Europe, Russie, Chine, Japon et Inde) du monde multipolaire qui est en train de voir le jour. Toute politique étrangère des Etats-Unis qui ne place pas l'Asie en tête de liste des priorités est vouée à l'échec.

Face à ces réalités, la poursuite de l'engagement multidimensionnel des Etats-Unis dans la région revêt un caractère essentiel au bien-être des Etats-Unis et à celui de l'Asie de l'Est. La difficulté consiste à adapter le fond et la forme du rôle des Etats-Unis dans la région aux nouvelles réalités qui se dessinent chez leurs partenaires. Pour autant, les liens bilatéraux qui ont été tissés avec les Etats-Unis en matière de sécurité, et dont l'alliance américano-japonaise est le pivot, restent au centre du dispositif informel de sécurité qui prévaut dans la région. En dépit de la création récente de certains forums, tel le Forum régional de l'ANASE, le débat qui se poursuit sur la nécessité de se doter de nouvelles institutions multilatérales n'a pas encore fait jaillir le moindre germe d'une idée susceptible de déboucher sur la présentation de formules nouvelles. Même le forum le plus développé de la région, celui de la coopération économique en Asie et dans le Pacifique (APEC), prend davantage la forme d'un groupe consultatif que d'un mécanisme économique régional.

La question centrale de l'avenir de l'architecture économique et stratégique de la région ne se plie pas à des réponses toutes faites. Ce qui semble toutefois évident, au fur et à mesure que passent les crises et les préoccupations, c'est que cette architecture se modifie parallèlement aux mutations au ralenti de la région Asie-Pacifique. L'objectif souvent avancé de la création d'une communauté du Pacifique reste plus un espoir qu'une réalité dans une région formée d'une mosaïque de cultures, de systèmes politiques et de valeurs.

Les Etats-Unis doivent se laisser guider par la prise de conscience que cette architecture encore à l'état d'ébauche devra reposer sur l'équilibre et la concertation des puissances ; ils doivent se rendre

compte qu'il leur appartient de régler l'allure parmi leurs égaux, ni plus ni moins. Fait tout aussi important, les Américains doivent comprendre que les valeurs dont ils sont épris commencent à prendre racine dans la région. Au cours des dix dernières années, le dynamisme économique à l'origine de la formation d'une classe moyenne aux Philippines, en Corée du Sud, à Taïwan et en Thaïlande explique que ces nouvelles forces sociales revendiquent un plus haut degré de liberté politique et de transparence.

C'est l'Asie qui donne la cadence à l'évolution de cette tendance. Les trois grandes questions qui se

posent, c'est de savoir si, quand et comment ce même phénomène s'observera en Chine. Plus que tout autre facteur considéré individuellement, c'est l'aboutissement de la transformation historique de la Chine qui façonnera l'environnement sur le plan économique et sur celui de la sécurité dans la région. Les Etats-Unis doivent avoir la patience d'attendre que ces mutations se réalisent à leur rythme et compter qu'elles se produiront. Quant à l'Asie, elle doit croire que les Etats-Unis sont assez sages pour reconnaître leurs intérêts. C'est sur la base de ces principes qu'apparaîtra progressivement un nouveau système de relations avec la région Asie-Pacifique. ●

LA DIPLOMATIE PARALLELE : PROMOUVOIR LA PAIX ET LA STABILITE REGIONALES

Ralph Cossa
Directeur exécutif du « Pacific Forum CSIS »

Les initiatives non officielles, dites de diplomatie parallèle, auxquelles se livrent des organisations non gouvernementales en Asie de l'Est, ont pour effet de promouvoir la confiance et la compréhension dans la région, tout en donnant aux gouvernements l'occasion de sonder l'opinion des penseurs au sujet de nouvelles politiques et stratégies avant de leur conférer un caractère officiel. Divers groupes, tel le « Conseil de la coopération en matière de sécurité dans la région Asie-Pacifique » (CSCAP), s'emploient à resserrer les liens entre le secteur privé et le secteur public en vue d'encourager l'élargissement du dialogue noué sur le thème de la sécurité. M. Cossa est directeur exécutif du « Pacific Forum CSIS » à Honolulu, institut sans but lucratif de recherche sur la politique étrangère affilié au « Centre d'études stratégiques et internationales » (CSIS) dont le siège se trouve à Washington. Membre fondateur du CSCAP, le « Pacific Forum » assure la gestion du comité qui représente les Etats-Unis au sein de ce groupe. Il assure également le coparrainage du « Forum Asie-Pacifique sur la sécurité » et participe aux ateliers de recherche organisés par les Philippines concernant la mer de Chine méridionale. M. Cossa est directeur exécutif de l'USCSCAP et coprésident du groupe de travail de cet organisme sur les mesures propres à renforcer la confiance et la sécurité. Il participe régulièrement au « Dialogue pour la coopération en Asie du Nord-Est » (NEACD) et aux réunions tenues dans le cadre du « processus de Katmandou ».

Une coopération multilatérale à l'échelle régionale en matière de sécurité est un phénomène relativement nouveau en Asie, puisqu'il coïncide avec la création du forum régional de l'ANASE, en juillet 1994, par l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Ce forum regroupe aujourd'hui vingt et un ministres des affaires étrangères de la région, qui se réunissent une fois par an pour discuter des questions liées à la sécurité régionale.

Dès leur première réunion, les ministres se rallièrent au principe dit de « diplomatie parallèle », lequel recouvre l'ensemble des démarches officieuses qu'engagent généralement des instituts de recherche indépendants ou parapublics en marge des actions gouvernementales. Ces derniers s'emploient à réunir autour d'une même table des érudits, des spécialistes des questions de sécurité et des ministres des affaires étrangères, qu'ils soient encore en fonctions ou non. C'est la présence de représentants des pouvoirs publics et de spécialistes représentant des cellules de réflexion parrainées par l'Etat, chacun participant à titre privé, qui différencie ces réunions de celles à caractère purement universitaire.

Complément des initiatives officielles, la « diplomatie parallèle » permet d'examiner des options novatrices ou potentiellement délicates sans que les participants soient tenus de se retrancher derrière des positions gouvernementales inébranlables. Elle remplit un double objectif, à savoir celui de servir de ballon d'essai pour les initiatives de l'Etat et celui d'être le véhicule par lequel des spécialistes des questions de sécurité et des érudits n'appartenant pas aux milieux gouvernementaux peuvent proposer de nouvelles idées, de nouvelles stratégies.

On note, au sein de la région Asie-Pacifique, un nombre croissant d'initiatives qui relèvent de la diplomatie parallèle. Beaucoup d'entre elles sont de courte durée, mais certaines ont un caractère plus général et relèvent d'une intervention à plus long terme. Certaines traitent de questions d'intérêt régional, voire mondial, tandis que d'autres s'inscrivent dans une perspective sous-régionale.

Le « Dialogue pour la coopération en Asie du Nord-Est » (NEACD) compte assurément parmi les initiatives sous-régionales les plus ambitieuses.

Il a pour objectif de renforcer la compréhension mutuelle, la confiance et la coopération entre la Chine, le Japon, la Russie, les Etats-Unis, la Corée du Sud et la Corée du Nord en servant de cadre à un dialogue constructif, quand bien même il serait officieux. Malheureusement, la Corée du Nord, qui avait pourtant pris part à une réunion préparatoire du NEACD en juillet 1993, n'a participé à aucune des sept réunions officielles qui se sont tenues à ce jour.

Le NEACD peut néanmoins se féliciter des résultats qu'il a obtenus en réunissant autour d'une même table de hauts fonctionnaires, d'éminents universitaires et des spécialistes des questions de sécurité venus des cinq autres pays, lesquels ont engagé un dialogue sur les dossiers politiques, économiques et de sécurité intéressant toutes les parties. Cette initiative donne à la Russie un rôle constructif à jouer dans les affaires de sécurité propres à l'Asie du Nord-Est, et à la Chine et au Japon l'occasion d'échanger leurs idées sur les questions de sécurité régionale. Le NEACD a effectué des études qui ont porté sur les mesures propres à renforcer la confiance mutuelle, sur le partage des informations liées à la défense et sur la coopération régionale dans le domaine de l'énergie.

De création récente, le Forum Asie-Pacifique sur la sécurité est une autre initiative prometteuse qui s'inscrit dans le droit fil d'un mécanisme de diplomatie parallèle. Parrainé par l'Institut taïwanais de recherche sur la politique nationale, il aborde notamment la question des relations entre Taïwan et la République populaire de Chine, un thème qui n'est jamais soulevé au cours des réunions auxquelles participent officiellement des spécialistes des questions de sécurité représentant la Chine continentale. La règle interdit aux responsables chinois, et décourage vivement les spécialistes chinois des questions de sécurité, de prendre part à toute discussion qui ouvrirait le dossier de la sécurité – ne serait-ce que pour le survoler – en présence de responsables ou d'universitaires taïwanais, ou si des questions liées à la « souveraineté de la Chine » sont abordées, à commencer par ses relations vis-à-vis de Taïwan. De l'avis de nombreux observateurs, dont je fais

moi-même partie, cette politique d'auto-exclusion nuit aux intérêts à long terme de la Chine et elle exacerbe l'incompréhension et la méfiance entre Pékin et Taïpei.

L'Organisation des Nations unies joue elle aussi un rôle dans la conduite d'une diplomatie parallèle en Asie de l'Est. Chaque année, le Centre régional de l'ONU pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique parraine une rencontre « officieuse » à Katmandou (Népal) entre universitaires et responsables gouvernementaux de la région, lesquels discutent diverses questions ayant une portée régionale et mondiale sur le thème du désarmement, d'où le nom de « processus de Katmandou » qui a été donné à cette initiative.

D'autres initiatives dites de « diplomatie parallèle » méritent d'être notées. C'est le cas notamment d'une série d'ateliers relatifs à la mer de Chine méridionale organisés par l'Indonésie et qui traitent de questions techniques intéressant les pays revendiquant la possession des îles Spratley et d'une autre série de réunions, tenues sous l'égide des Philippines, qui examinent les répercussions de ce désaccord pour la sécurité. Ces deux initiatives visent à promouvoir la compréhension et la coopération de façon à réduire le risque de conflit dans cette région névralgique.

Mais le mécanisme régional le plus notable, sur le plan de la diplomatie parallèle, est assurément le Conseil de la coopération en matière de sécurité dans la région Asie-Pacifique (CSCAP), qui relie entre eux des instituts régionaux axés sur la sécurité et favorise les contacts par l'entremise de comités dont les membres se composent d'érudits, de chefs de file des milieux d'affaires, de spécialistes des questions de sécurité et de ministres des affaires étrangères et de la défense, que ces personnalités soient en fonctions ou qu'elles aient occupé ces postes antérieurement. Le CSCAP se compose ainsi de dix-huit comités où sont représentés tous les principaux pays de l'Asie et du Pacifique de même que divers bureaux des Nations unies. Des universitaires et des spécialistes des questions de sécurité venus de Taïwan participent aux réunions

des groupes de travail du CSCAP à titre privé : c'est l'une des rares occasions où des ressortissants de Taïwan et de la Chine continentale se retrouvent autour d'une même table pour discuter des questions de sécurité (aujourd'hui encore, tout ce qui touche au détroit de Taïwan est officiellement exclu de l'ordre du jour des réunions du CSCAP).

De création antérieure au Forum régional de l'ANASE, le CSCAP s'emploie actuellement à fournir un soutien direct à cet organisme tout en poursuivant d'autres initiatives qui s'insèrent dans le cadre d'une diplomatie parallèle. A cet égard, le CSCAP a calqué ses interventions sur la relation de travail qui existe entre l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et l'ANASE-ISIS (Instituts d'études stratégiques et internationales). Tous ces instituts, qui sont plus ou moins reliés entre eux et dont la mission s'inscrit dans le droit fil d'une diplomatie parallèle, soutiennent l'ANASE depuis longtemps et forment la moelle épinière du CSCAP.

Plusieurs groupes internationaux de travail axés sur les questions propres au CSCAP ont été établis pour aborder tout un éventail de questions régionales, à savoir les mesures de nature à renforcer la confiance et la sécurité, la sécurité générale grâce à la coopération, la coopération maritime et la criminalité transnationale. D'autre part, un groupe de travail sur le Pacifique Nord examine les paramètres d'une coopération sous-régionale visant la sécurité en Asie du Nord-Est. L'on doit déjà à ces groupes de travail la formulation de lignes directrices relatives à la coopération maritime régionale et la rédaction de mémorandums du CSCAP visant à expliquer en quoi les mesures propres à renforcer la confiance et la sécurité et celles qui ont trait à la sécurité générale grâce à la coopération sont applicables à la région Asie-Pacifique.

Les participants au groupe de travail sur les mesures propres à renforcer la confiance et la sécurité ont examiné les principes de base de leur mission à l'échelon régional. Ils ont réfléchi à l'utilité que présenterait pour la région Asie-

Pacifique le registre de l'ONU des armes classiques et posé les assises en vue de l'élaboration éventuelle d'un registre des armes asiatiques; ils ont arrêté les grandes lignes des documents de politique de défense à l'intention des Etats de la région qui ont décidé de rédiger des versions plus précises de cet outil visant à la transparence, voire d'en produire de nouvelles le cas échéant et ils ont frayé la voie à l'élaboration de stratégies multilatérales en matière de sécurité et de non-prolifération nucléaires, au nombre desquelles pourrait figurer la création d'un mécanisme de coopération sur l'énergie atomique en Asie et dans le Pacifique (PACATOM).

Par ailleurs, le CSCAP a stimulé la discussion et les débats sur le rôle que le Forum régional de l'ANASE pourrait jouer à l'avenir en matière de diplomatie préventive. Un atelier qui a eu lieu en septembre 1997 pour le compte de ce Forum a été l'occasion d'exposer une vision axée sur l'avenir et de recommander l'adoption de diverses mesures susceptibles de lui donner corps, ouvrant ainsi la voie à l'organisation de futures délibérations au niveau gouvernemental.

Une telle action engagée au nom de la diplomatie préventive illustre la façon dont les démarches diplomatiques, qu'elles soient officielles ou parallèles, se complètent mutuellement – les ministres membres du Forum identifiant officiellement l'intérêt que pourrait présenter la diplomatie préventive et recommandant une évaluation officieuse des moyens capables de promouvoir cet objectif. Les participants aux discussions officieuses, qui ne sont pas assujettis aux positions officielles des divers gouvernements, sont libres d'explorer toutes les solutions novatrices et axées sur l'avenir qu'il leur plaît de considérer. Certes, leurs recommandations se trouvent généralement tempérées par leur intime connaissance du moule de pensée de l'Etat. Leurs suggestions peuvent dès lors se révéler moins audacieuses et moins créatrices que ce qu'on pourrait attendre d'un exercice purement intellectuel. En contrepartie, il faut reconnaître qu'elles ont davantage de chances d'être appliquées ou tout au moins prises au sérieux par les décideurs régionaux.

Bref, les mécanismes multilatéraux non officiels qui portent sur la sécurité fournissent une enceinte capable de faire naître et de promouvoir la confiance tout en servant de mesures propres à renforcer la confiance. Le simple fait qu'ils existent a pour conséquence de rehausser la confiance et la compréhension dans la région. D'autre part, les forums multilatéraux offrent aux autres protagonistes régionaux l'occasion d'être entendus sur les questions liées à la sécurité qui les touchent tous. Les organisations qui se livrent à une diplomatie parallèle donnent donc aux gouvernements l'occasion de sonder l'opinion des penseurs au sujet de leurs politiques et stratégies nouvelles avant de leur conférer un caractère officiel.

De même, les organisations non gouvernementales donnent l'occasion de s'exprimer aux pays, aux territoires et aux groupements régionaux qui pourraient être exclus des réunions officielles pour diverses raisons. Les rencontres relevant d'une diplomatie parallèle sont les seules où des spécialistes de la République populaire de Chine acceptent de parler sécurité avec des intellectuels

taïwanais et où l'on voit aussi des représentants de la Corée du Sud et de la Corée du Nord se joindre à d'autres pour discuter d'éventuelles nouvelles architectures en ce qui concerne la sécurité en Asie du Nord-Est. C'est en donnant aux représentants de pays divisés les moyens de mieux se connaître que l'on établit les bases de la coopération dans le monde de demain.

Ajoutons à cela que les réunions asiatiques multinationales tenues dans le cadre d'une diplomatie parallèle contribuent au sentiment d'identité et de coopération régionales qui peut avoir des répercussions positives dans le domaine politique et économique, tout comme le renforcement de la coopération politique et économique a ouvert la voie à l'élargissement du dialogue sur la sécurité. Si l'on souhaite maximiser ces efforts, une étroite coordination entre les initiatives diplomatiques officielles et celles menées parallèlement est essentielle. Il en est de même en ce qui concerne une intégration des initiatives régionales et sous-régionales aux démarches internationales de plus grande envergure. ●

LES PUBLICS AMERICAINS ET JAPONAIS EVALUENT LES QUESTIONS DE SECURITE

*Alvin Richman, spécialiste de la recherche
Bureau de l'USIA chargé de la recherche et des médias*

Des sondages récents montrent que les publics américain et japonais considèrent comme plutôt positives les relations entre leurs deux pays. Les Japonais sont toutefois plus sûrs de recevoir un soutien militaire des Américains que ces derniers de recevoir l'aide du Japon en cas de conflit en Asie de l'Est. Les deux publics pensent que la Chine est le principal pays à surveiller durant les vingt prochaines années, mais ils diffèrent d'opinion sur la région ou le pays qui menacent le plus la paix : c'est la péninsule de Corée pour les Japonais et le Proche-Orient pour les Américains. Aux Etats-Unis comme au Japon, la Chine vient au second rang des éventuelles menaces militaires.

Ces conclusions sont basées principalement sur quatre sondages portant sur des questions identiques qu'ont effectués simultanément aux Etats-Unis et au Japon en 1997 les organismes Gallup et Yomiuri Shimbun (octobre), Wall Street Journal et Nihon Keizai Shimbun (mai), Harris et Asahi Shimbun (avril-mai) et Gallup et Yomiuri Shimbun (janvier-février). Des conclusions sont également tirées d'une enquête réalisée conjointement par l'institut Gallup et le « Japan Information Center » en février 1997 auprès de la population et de personnalités américaines et d'un sondage de l'opinion publique américaine effectué par Harris en août 1997.

LA SECURITE AUX ETATS-UNIS ET AU JAPON

Une grande majorité de l'opinion de chaque pays soutient le traité de sécurité entre les Etats-Unis et le Japon et s'attend à ce qu'il reste en vigueur pendant de nombreuses années. Pas plus du quart des personnes interrogées dans les deux pays sont en faveur d'un retrait complet des forces américaines du Japon, mais la plupart des Japonais

sont pour la réduction du nombre de bases américaines et des effectifs américains dans leur pays et s'opposent à l'utilisation de forces militaires japonaises aux côtés de forces américaines pour résoudre un conflit en Asie de l'Est.

Traité de sécurité américano-japonais

Près des quatre cinquièmes des deux publics (79 % aux Etats-Unis et 76 % au Japon) estiment qu'un traité de sécurité américano-japonais est nécessaire aux deux pays, selon le sondage réalisé par Harris en mai. Dans chaque pays, presque autant de gens sont sûrs que les Etats-Unis et le Japon seront encore alliés sur le plan militaire dans vingt ans, selon les sondages effectués en mai par le Wall Street Journal et le Nihon Keizai Shimbun.

Aucun des deux publics ne souhaite un renforcement du traité américano-japonais. D'après les sondages de l'institut Gallup et du Yomiuri Shimbun, Américains et Japonais sont, dans l'ensemble, en faveur du statu quo en ce qui concerne la présence militaire américaine en Asie et la coopération militaire entre le Japon et les Etats-Unis. (La moitié environ des personnes interrogées dans les deux pays se sont déclarées pour le statu quo sur ces deux questions). Peu nombreux sont ceux qui, aux Etats-Unis (12 %) et au Japon (14 %), désirent voir les Etats-Unis augmenter leur présence en Asie, d'après le sondage réalisé en octobre par les instituts Gallup et Yomiuri Shimbun, et des minorités relativement importantes – 41 % au Japon, 20 % aux Etats-Unis – sont en faveur de sa réduction.

Bases américaines au Japon

Le public japonais préfère nettement une réduction des forces américaines à Okinawa (72 %)

au statu quo ou à un retrait complet et immédiat. Comme les précédents sondages, ceux effectués en mai par les instituts Harris et Asahi Shimbun indiquaient que peu de personnes au Japon (15 %) ou aux Etats-Unis (5 %) étaient favorables à un retrait immédiat des forces américaines d'Okinawa. En même temps, maintenir le statu quo recevait moins d'appui au Japon (8 %) qu'aux Etats-Unis (48 %). Les chiffres montraient aussi que 44 % des Américains étaient en faveur d'une réduction des forces américaines au Japon et que 5 % souhaitaient leur retrait.

Engagement des Etats-Unis envers la défense du Japon

Les deux tiers des Japonais pensent que les Etats-Unis défendraient le Japon contre une attaque étrangère (66 % contre 26 %). La moitié de l'opinion américaine estime que les Etats-Unis devraient défendre le Japon (49 % contre 33 %), d'après les sondages Gallup et Yomiuri Shimbun réalisés en octobre.

Appui militaire du Japon aux forces américaines en cas de conflit en Asie de l'Est

Dans leurs sondages d'octobre, Gallup et Yomiuri Shimbun ont interrogé les participants sur douze formes de collaboration que le Japon serait susceptible d'apporter aux Etats-Unis si ce pays intervenait militairement dans l'espoir de mettre fin à une guerre qui se déclencherait près du Japon. Les mesures de coopération les plus souvent approuvées par les Japonais avaient un caractère humanitaire, par exemple l'apport de secours aux civils, d'une aide aux réfugiés et de soins aux soldats blessés. L'approbation était nettement plus faible pour des mesures de soutien aux combattants telles que le ravitaillement en carburant de navires de guerre et d'avions, la fourniture de renseignements militaires, la réparation de navires et d'avions et la fourniture d'armes et de munitions. La participation à des opérations de combat était très rarement mentionnée. Seulement 10 % des personnes interrogées étaient opposées à toute forme de coopération avec les Etats-Unis.

Si une guerre entraînant une intervention militaire des Etats-Unis éclatait dans la péninsule coréenne, une forte majorité de Japonais (65 %) serait en faveur d'une collaboration limitée du Japon avec les forces américaines pour « fournir un soutien à l'arrière, sans participation aux opérations de combat ». Seulement 4 % des personnes interrogées au Japon approuvaient la participation de leurs compatriotes aux combats tandis que 24 % se déclaraient opposés à toute forme de coopération.

OPINIONS SUR L'ALIGNEMENT INTERNATIONAL ET SON IMPORTANCE

La majorité des Américains et des Japonais qui voient d'un œil favorable les relations entre les deux pays s'est quelque peu accrue, au cours de ces dernières années, mais elle demeure nettement inférieure aux niveaux enregistrés dans les années 1980. Les deux publics estiment néanmoins que les relations américano-japonaises sont tout aussi importantes aujourd'hui qu'hier.

Relations américano-japonaises

Les derniers sondages sur cette question, réalisés en octobre par les instituts Gallup et Yomiuri Shimbun, ont montré que le public américain et le public japonais jugeaient à peu près de la même façon les relations bilatérales : un peu plus des deux tiers des Américains et des Japonais les qualifient de « bonnes » et une faible minorité (13 % au Japon, 6 % aux Etats-Unis) de « mauvaises ». Les deux cinquièmes environ des deux publics ne se sont pas prononcés, répondant qu'elles n'étaient « ni bonnes ni mauvaises ».

Position politique

En août, l'institut Harris a demandé aux Américains de classer le Japon et treize autres pays dans l'une de quatre catégories allant de « proche allié » à « ennemi » des Etats-Unis. Les deux tiers des Américains avaient une opinion positive du Japon, le considérant comme un « proche allié » (21 %), ou comme étant « favorable aux Etats-Unis » (46 %). Moins d'un tiers des personnes interrogées le considérait comme un « pays peu

ami » (20 %) voire même comme « un ennemi des Etats-Unis » (7 %). Le Japon se plaçait au neuvième rang des quatorze pays mentionnés dans le sondage, recevant une appréciation un peu plus négative que l'Allemagne (73 % d'opinions positives et 21 % de négatives), mais beaucoup plus positive que celle de la Chine (35 % contre 60 %).

Lors des sondages réalisés en octobre par les instituts Gallup et Yomiuri Shimbun, on a demandé aux participants américains et japonais de désigner cinq pays (sur une liste de vingt-six) qu'ils considéraient comme « particulièrement dignes de confiance ». Pour les Japonais, les Etats-Unis arrivaient en tête, comme ils l'ont toujours été depuis la réalisation du premier sondage de ce genre en 1978. En effet, 40 % des Japonais ont mentionné les Etats-Unis, qui venaient bien en avant des autres pays : Grande-Bretagne (26 %), Canada (19 %), Australie (19 %), Chine (9 %) et Corée du Sud (8 %). Aux Etats-Unis, 11 % des gens ont mentionné le Japon, un pourcentage nettement inférieur à celui obtenu par le Canada (66 %), la Grande-Bretagne (49 %), l'Australie (48 %), la Suisse (31 %) et la France (25 %), mais supérieur à celui obtenu par les Philippines (5 %), la Chine (4 %), l'Inde (4 %), la Corée du Sud (3 %), l'Arabie saoudite (3 %) et la Russie (2 %).

Impressions sur l'importance des pays

Dans des sondages effectués en mai par le Wall Street Journal et l'institut Nihon Keizai Shimbun, les participants ont été invités à désigner le pays ou la région (sur une liste de six) avec lesquels « il serait le plus important, pour leur pays, d'entretenir de solides relations diplomatiques » durant les vingt prochaines années. La Chine est

venue en tête, tant chez les Américains que chez les Japonais. Le pourcentage des Américains (33 % comparé à 17 % en 1995) mentionnant la Chine est bien supérieur à ceux qui ont cité le Japon (15 %), l'Europe (13 %), l'Amérique latine (12 %), la Russie (11 %) ou l'Afrique (8 %). Pour leur compte, 56 % des Japonais ont mentionné la Chine et 25 % les Etats-Unis.

Par ailleurs, on a demandé aux participants lequel des deux pays, le Japon ou la Chine, était à l'heure actuelle la principale puissance en Asie et lequel le serait dans vingt ans. Les trois quarts des Américains et des Japonais ont répondu que le Japon était actuellement le pays dominant en Asie, mais que dans vingt ans, ce serait la Chine qui viendrait en tête. Aux Etats-Unis, 49 % des gens ont nommé la Chine et 43 % le Japon comme pays dominant en Asie dans vingt ans. Au Japon, 59 % des gens ont mentionné la Chine tandis que 32 % s'attendaient à ce que le Japon conserve sa position dominante en Asie.

Impressions sur l'origine de la menace militaire

En Octobre, les instituts Gallup et Yomiuri Shimbun ont demandé à leur public quel pays ou quelle région (sur une liste de quatorze) risquait de constituer une menace militaire à l'avenir. Aux Etats-Unis, le Proche-Orient était le plus souvent cité (58 %), suivi de la Chine/Taïwan (48 %), de la Russie (37 %), de la Corée (26 %), du Sud-Est asiatique (18 %), du Japon (16 %), de l'Asie du Sud (15 %) et des Balkans (11 %). Pour les Japonais, la Corée venait en tête, et de loin (69 %), suivie de la Chine/Taïwan (32 %), de la Russie (23 %), des Etats-Unis (15 %) et du Proche-Orient (15 %). ●

FICHE DOCUMENTAIRE : LES ALLIANCES DE SECURITE ENTRE LES ETATS-UNIS ET LA REGION ASIE-PACIFIQUE

(Etablie à partir de données fournies par le département d'Etat et le ministère de la Défense)

L'ALLIANCE DE SÉCURITÉ CONCLUE ENTRE LES ETATS-UNIS ET LE JAPON

Le traité américano-japonais de coopération et de sécurité mutuelles est entré en vigueur le 23 juin 1960. En vertu de ce traité, le Japon accueille sur son territoire un porte-avions et plusieurs bâtiments de support, la Troisième force expéditionnaire des « Marines », la « 5th Air Force » (Cinquième division de l'armée de l'air) et des éléments du Premier corps de l'armée de terre. Depuis la fin de l'occupation américaine, en 1952, les effectifs militaires des Etats-Unis au Japon ont considérablement diminué en passant de plus de deux cent soixante mille à moins de cinquante mille. Plus de la moitié des soldats sont déployés à Okinawa. Le Japon contribue, à hauteur de plus de quatre milliards de dollars par an, à l'entretien des forces américaines sur son territoire.

Les forces d'autodéfense du Japon ont progressivement accru leurs capacités et assumé la responsabilité principale de la défense classique du pays. La mission de ces forces, que soutiennent les Etats-Unis, consiste à défendre le territoire, les eaux territoriales et l'espace aérien du Japon ainsi que les voies maritimes de communication sur un rayon d'un millier de milles nautiques. Le Japon rejette les armes nucléaires et interdit les ventes d'armes à l'étranger.

L'alliance américano-japonaise demeure la clé de voûte de la défense du Japon et de la stratégie des Etats-Unis en matière de sécurité en Asie de l'Est. En avril 1996, à l'occasion de la visite officielle du président Clinton au Japon, le président et le premier ministre, M. Hashimoto, ont rendu publique une déclaration commune relative à la sécurité dans laquelle ils notent les acquis de l'alliance bilatérale en matière de promotion de la paix et de la stabilité dans tous les pays de la région

Asie-Pacifique. En septembre 1997, les Etats-Unis et le Japon ont approuvé de nouvelles lignes directrices applicables à la coopération américano-japonaise dans le domaine de la défense. Elles faciliteront la coopération à divers égards, notamment en matière d'appui logistique et d'opérations de recherche et de sauvetage entreprises consécutivement à une catastrophe. Source : documentation (en anglais) du département d'Etat.

Adresse Internet :

http://www.state.gov/www/background_notes/japan_1197_bgn.html

L'ALLIANCE DE SÉCURITÉ CONCLUE ENTRE LES ETATS-UNIS ET LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE

Les Etats-Unis sont déterminés à maintenir la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne et ils ont conclu un traité de défense mutuelle avec la République de Corée en 1954 qu'ils se sont engagés à aider dans l'éventualité d'une agression extérieure. A l'appui de cet engagement, les Etats-Unis déploient actuellement environ trente mille soldats en Corée du Sud, notamment la deuxième division d'infanterie de l'armée de terre et plusieurs unités tactiques de l'armée de l'air. Pour coordonner les opérations entre tous ces éléments et les forces armées sud-coréennes, qui comptent six cent cinquante mille hommes, un commandement conjoint (CFC, Combined Forces Command) a été établi en 1978. Le CFC est placé sous le commandement du général John Tilelli, qui est aussi le commandant en chef du commandement de l'ONU, lequel regroupe seize Etats, et celui des forces américaines en Corée.

Plusieurs aspects de la relation américano-sud-coréenne en matière de sécurité sont en train de se modifier à mesure que s'estompe le rôle de chef de

file joué par les Etats-Unis, lesquels entendent aujourd'hui participer à la défense de la République de Corée plus à titre de soutien que de moteur. La Corée du Sud a accepté d'assumer une plus grande part des frais de déploiement des forces américaines sur son territoire et de promouvoir des changements dans la structure du commandement du CFC. Le 1er décembre 1994, le commandement opérationnel en temps de paix de toutes les unités militaires sud-coréennes, jusqu'alors placé sous la houlette des Etats-Unis, a été transféré aux responsables des forces armées de la Corée du Sud.

Depuis la fin de la guerre, les tensions se sont poursuivies entre les gouvernements des deux Corée, encore que la fin des années 1980 et le début des années 1990 aient été marqués par quelques tentatives d'amélioration du dialogue et des relations entre le Nord et le Sud. Les Etats-Unis considèrent que c'est au peuple coréen lui-même qu'il incombe en premier lieu d'être l'artisan de la paix et de la sécurité sur la péninsule coréenne. Les Etats-Unis sont prêts à apporter leur concours à cet égard si les deux pays le souhaitent.

En avril 1996, le président Clinton et son homologue sud-coréen, M. Kim Young Sam, ont annoncé une proposition relative à des entretiens quadripartites (Etats-Unis, Corée, République populaire démocratique de Corée et Chine) visant à établir un mécanisme permanent de paix en remplacement de l'armistice militaire de 1953. La session d'ouverture des pourparlers s'est déroulée en séance plénière à Genève en décembre 1997 ; une deuxième session doit avoir lieu au même endroit le 16 mars 1998.

Source : documentation (en anglais) du département d'Etat.

Adresse Internet :

http://www.state.gov/www/regions/eap/fs_us_so_korea_relations.html

L'ALLIANCE CONCLUE ENTRE LES ETATS-UNIS ET LA RÉPUBLIQUE DES PHILIPPINES

Jusqu'en novembre 1992, et conformément à l'accord de 1947 relatif aux bases militaires, les Etats-Unis assuraient l'entretien et le fonctionnement aux Philippines de deux grandes installations militaires, à savoir Clark Field, quartier général d'une escadre de l'armée de l'air, et Subic Bay, complexe naval, ainsi que de plusieurs petites installations de moindre importance. En août 1991, les négociateurs des deux pays se sont mis d'accord sur un projet de traité concernant le renouvellement du bail de la base de Subic Bay pour une durée de dix ans. Ce projet de traité ne faisait pas mention de la base aérienne de Clark, qui avait été tellement endommagée par l'éruption du volcan Pinatubo en 1991 que les Etats-Unis avaient décidé de l'abandonner.

Le 16 septembre 1991, le sénat des Philippines a rejeté ce traité et c'est en vain que l'on a cherché à trouver un terrain d'entente. En conséquence, le gouvernement des Philippines a informé les Etats-Unis le 6 décembre 1991 que les forces américaines avaient un an pour se retirer. Leur retrait s'est déroulé sans anicroches et a pris fin avant la date prévue, les derniers soldats ayant quitté les Philippines le 24 novembre 1992. En partant des Philippines, les Etats-Unis laissent au gouvernement des Philippines des avoirs d'une valeur supérieure à 1,3 milliard de dollars, y compris un aéroport et un chantier de réparations navales. Des organismes créés par le gouvernement des Philippines s'emploient désormais à convertir les anciennes bases militaires en installations civiles à usage commercial, l'ancienne installation de Subic Bay étant le fleuron de leurs efforts. Les discussions se poursuivent sur la nature d'un accord relatif aux forces qui tiendrait compte des réalités nouvelles.

L'évacuation des bases a entraîné une amélioration et un approfondissement des relations entre les Etats-Unis et les Philippines ; ce sont les liens économiques et commerciaux qui sont aujourd'hui privilégiés, encore que la dimension relative à la

sécurité conserve toute son importance. La stabilité politique intérieure des Philippines est à l'origine de l'augmentation des investissements américains dans ce pays, tandis que le traité de défense mutuelle conclu entre les Etats-Unis et les Philippines forme la clé de voûte de leurs relations en matière de sécurité.

Source : documentation (en anglais) du département d'Etat.

Adresse Internet :

http://www.state.gov/www/background_notes/philippines_1197_bgn.html

L'ALLIANCE CONCLUE ENTRE LES ETATS-UNIS ET LA THAÏLANDE

Les Etats-Unis et la Thaïlande figurent au nombre des signataires du pacte, conclu en 1954 à Manille, par les membres de l'ancienne Organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est (OTASE). L'Article IV (1) de ce traité stipule que, dans l'éventualité d'une attaque armée dans le territoire gouverné par ce traité (qui comprend la Thaïlande), chaque membre sera tenu « d'agir de manière à affronter le danger commun conformément à ses procédures constitutionnelles ». Malgré la dissolution de l'OTASE en 1977, le pacte de Manille conserve toute sa vigueur et, conjugué au communiqué de Thanat-Rusk de 1962, il constitue la base des engagements des Etats-Unis envers la Thaïlande en matière de sécurité. La Thaïlande continue d'être un allié essentiel en Asie, au même titre que l'Australie, le Japon, la Corée du Sud et les Philippines.

Source : documentation (en anglais) du département d'Etat.

Adresse Internet :

http://www.state.gov/www/background_notes/thailand_1197_bgn.html

L'ALLIANCE CONCLUE ENTRE LES ETATS-UNIS ET L'AUSTRALIE

Par le traité de sécurité militaire qu'ils ont conclu en 1951 (l'Anzus), l'Australie, les Etats-Unis et la Nouvelle-Zélande se sont engagés à considérer toute attaque armée qui viserait l'un d'entre eux dans le Pacifique comme un acte de nature à compromettre la paix et la sécurité des deux autres. Les parties à l'Anzus doivent se consulter dans l'éventualité d'une situation potentiellement dangereuse et opposer un front commun au danger, conformément à leurs procédures constitutionnelles respectives. Les trois Etats se sont en outre engagés à maintenir et à développer des capacités individuelles et collectives pour résister aux actes d'agression.

En 1985, la nature même de l'Anzus s'est modifiée à la suite du refus, par la Nouvelle-Zélande, de l'entrée dans ses ports des bâtiments de guerre de la marine des Etats-Unis à propulsion nucléaire et porteurs d'armes nucléaires. En août 1986, les multiples tentatives visant à régler ce différend n'ayant pas abouti, les Etats-Unis ont suspendu les engagements qu'ils avaient vis-à-vis de la Nouvelle-Zélande en matière de sécurité.

Toutefois, l'alliance conclue entre les Etats-Unis et l'Australie en vertu du traité de l'Anzus conserve son intégrité. Les deux ministres de la défense participent souvent aux réunions ministérielles annuelles, que complètent des consultations entre le commandant en chef des forces déployées dans le Pacifique et le responsable australien des forces de défense. De surcroît, des consultations entre des représentants civils et militaires des deux gouvernements ont lieu régulièrement à des échelons moins élevés. Les Etats-Unis se féliciteraient que la Nouvelle-Zélande révisé sa législation en vigueur de manière à permettre la réintégration de ce pays à tous les aspects de la coopération entrant dans le cadre de l'Anzus.

Source : documentation (en anglais) du département d'Etat.

Adresse Internet :

http://www.state.gov/www/background_notes/australia_971100_bgn.html

**LA LOI RELATIVE AUX RELATIONS
VIS-À-VIS DE TAÏWAN ET LES TROIS
COMMUNIQUÉS CONJOINTS
AMÉRICANO-CHINOIS**

Dans le communiqué conjoint du 28 février 1972, signé à la conclusion de la visite historique du président Richard Nixon en Chine, les États-Unis et la Chine prennent note des différences fondamentales qui caractérisent leur organisation sociale et leur politique étrangère et conviennent d'appliquer les principes ci-après à leurs relations mutuelles : le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les États ; la non-agression contre les autres États ; la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres États ; l'égalité et l'avantage mutuel et la coexistence pacifique.

Le 1er janvier 1979, les États-Unis reconnaissent Pékin en tant que capitale de la Chine et ferment leur ambassade à Taïpei. Dans le communiqué conjoint qui est promulgué pour annoncer ce changement, les États-Unis reconnaissent que le gouvernement de la République populaire de Chine est le seul gouvernement légal de la Chine et ils admettent la position du gouvernement chinois selon laquelle il n'existe qu'une seule Chine, dont Taïwan fait partie. Le communiqué conjoint indique en outre que, dans ce contexte, le peuple des États-Unis maintiendra des relations officieuses, notamment sur le plan culturel et commercial, avec le peuple taïwanais.

Le 10 avril 1979, le président Carter signe la Loi relative aux relations avec Taïwan et donne ainsi force de loi à ce document qui autorise les États-Unis à entretenir des relations officieuses avec Taïwan. C'est un organisme privé sans but lucratif, l'American Institute in Taiwan (AIT), qui gère les activités entre les États-Unis et le peuple taïwanais, notamment sur le plan commercial et culturel. L'AIT peut accorder des visas, accepter des demandes de passeport, prêter assistance aux ressortissants américains et appuyer les intérêts commerciaux des États-Unis à Taïwan. Le TECRO (Taïpei Economic and Cultural Representative Office) est l'organisme taïwanais qui lui fait pendant.

Après avoir officiellement reconnu la République populaire de Chine, les États-Unis annulent leur traité de défense mutuelle avec Taïwan, mais ils continuent cependant de lui vendre de l'équipement militaire défensif, conformément à la Loi relative aux relations avec Taïwan et au communiqué conjoint américano-chinois de 1982. De fait, cette loi oblige les États-Unis à mettre à la disposition de Taïwan, en quantité suffisante, le matériel et les services à caractère défensif lui permettant de maintenir une capacité adéquate d'autodéfense. Dans le communiqué de 1982, les États-Unis affirment ne pas chercher à mettre en place une politique à long terme de ventes d'armes à Taïwan. Il s'engagent également à ce que leurs ventes d'armes ne dépassent pas, que ce soit qualitativement ou quantitativement, le niveau de celles qui ont été livrées au cours des années précédentes et à réduire progressivement leurs ventes d'armes à Taïwan. Dans le communiqué de 1982, la Chine réitère son attachement à une solution pacifique de la question taïwanaise.

Six gouvernements américains consécutifs ont reconnu que le maintien des relations diplomatiques avec la Chine répondait à l'intérêt à long terme des États-Unis. Il n'en demeure pas moins que le maintien de solides relations officieuses avec Taïwan sert également l'intérêt des États-Unis. Les États-Unis ont ces objectifs à cœur en raison de leur importance pour la place de l'Amérique dans le monde et pour la paix et la stabilité de l'Asie.

Source : documentation (en anglais) du département d'État.

Adresse Internet :

http://www.state.gov/www/background_notes/taiwan_971100_bgn.html

**GROUPE DE COMMANDEMENT
LOGISTIQUE POUR LE PACIFIQUE
OCCIDENTAL ET SINGAPOUR (COMLOG
WESTPAC)**

Singapour autorise les forces armées des Etats-Unis à utiliser ses installations militaires et donne abri à l'unité américaine de coordination logistique, le COMLOG WESTPAC, qui répond aux besoins des forces des Etats-Unis déployées en Asie et dans le Pacifique. COMLOG WESTPAC prend en charge les questions de logistique et d'entretien des bâtiments de la Septième escadre dont la responsabilité est le Pacifique occidental. Cette unité assume également la direction administrative et le suivi de l'ensemble des bâtiments de la Septième escadre. Elle coordonne en outre l'exécution du programme bilatéral d'exercices qui s'insère dans les activités en Asie du Sud-Est du Commandant en chef de la flotte américaine dans le Pacifique (CINCPACFLT).

Adresse Internet de CINCPACFLT :
<http://www.cpf.navy.mil/>

**ACCORD-CADRE CONCLU AVEC LA CORÉE
DU NORD**

Les Etats-Unis et la République populaire démocratique de Corée ont entamé des pourparlers bilatéraux au printemps 1993, lesquels ont débouché sur l'adoption d'un accord-cadre signé le 21 octobre 1994 à Genève par des représentants des deux pays. Par cet accord, la Corée du Nord s'engage à procéder au gel de son programme de réacteur modéré par graphite et qui pourrait servir à la production de plutonium en vue de la mise au point d'armes nucléaires.

En contrepartie, la Corée du Nord aura accès à d'autres sources d'énergie de substitution, initialement sous la forme de fuel-oil lourd et, à terme, elle recevra deux réacteurs à eau ordinaire ne pouvant être utilisés aux fins de prolifération. D'autre part, l'accord-cadre prévoit des dispositions relatives à l'amélioration progressive des relations entre les Etats-Unis et la Corée du Nord et il engage cette dernière à nouer un

dialogue avec la Corée du Sud. Quelques semaines après la signature de l'accord-cadre, le président Kim Young Sam a assoupli les restrictions qui pesaient sur les entreprises sud-coréennes désireuses d'exploiter des créneaux commerciaux en Corée du Nord. Bien que la Corée du Nord continue de repousser les ouvertures officielles faites par la Corée du Sud, les relations économiques semblent se développer progressivement.

Source: documentation (en anglais) du département d'Etat).

Adresse Internet:

http://www.state.gov/www/regions/eap/fs_us_so_korea_relations.html

**L'ASSOCIATION DES NATIONS DE L'ASIE
DU SUD-EST (ANASE)**

L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est a été formée en 1967 par l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande, et ce qui était alors le Viêt-nam du Sud en vue de promouvoir la coopération politique et économique. Le traité de Bali, signé en 1976 dans cette île de l'Indonésie par les chefs d'Etat des pays précités, que l'on considère comme le véritable document fondateur de l'ANASE, a conféré un caractère officiel aux principes de paix et de coopération chers à cette association. Le Brunéi en est devenu membre en 1984, peu après son accession à l'indépendance et son rejet de la tutelle du Royaume-Uni, et le Viêt-nam, le septième Etat à y adhérer, en 1995. Le Laos et la Birmanie ont été admis à l'ANASE à part entière en juillet 1997 alors que cette organisation célébrait son trentième anniversaire. L'adhésion du Cambodge, qui était prévue à la même date, a dû être repoussée à cause des troubles dont ce pays est la proie.

L'ANASE exerce sur les questions commerciales, politiques et de sécurité militaire en Asie et dans le Pacifique une influence nettement plus grande que celle que ses Etats membres pourraient espérer détenir à titre individuel. Son succès tient principalement à l'importance qu'elle attache aux consultations, au consensus et à la coopération. Source: documentation (en anglais) du

département d'Etat.

Adresse Internet :

http://www.state.gov/www/regions/eap/fs_asean_971106.html

LE FORUM RÉGIONAL DE L'ANASE ET LA CONFÉRENCE POSTMINISTÉRIELLE

Depuis 1977, l'ANASE a établi des relations fondées sur le dialogue et le partenariat avec d'autres pays ayant des intérêts communs dans la région, ce qui est notamment le cas des Etats-Unis. En 1993, l'ANASE a donné le ton en proposant la formation d'un forum régional (ARF, ASEAN Regional Forum) qui englobe ses partenaires dans le dialogue ainsi que quelques autres représentants. La réunion ministérielle d'inauguration de l'ARF, tenue à Bangkok en Thaïlande le 25 juillet 1994, a rassemblé les ministres des affaires étrangères de tous les pays membres de l'ANASE ainsi que leurs homologues de l'Australie, du Canada, de la Chine, de la Corée du Sud, des Etats-Unis, du Japon, du Laos, de la Nouvelle-Zélande, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, de la Russie et du Viêt-nam et dix-huit représentants de l'Union européenne pour discuter des questions régionales relatives à la sécurité.

La réunion de Bangkok a fait de l'ARF le premier forum multilatéral régional servant de mécanisme de consultations entre gouvernements pour toutes les questions relatives à la sécurité de l'Asie et du Pacifique. Les Etats-Unis l'encouragent à étudier activement divers dossiers et à se pencher en particulier sur les mesures propres à renforcer la confiance, la nécessité de la transparence en matière de défense et la collaboration au nom du maintien de la paix. Les Etats-Unis voient dans l'ARF une enceinte utile à l'encouragement de la consultation et du dialogue pour prévenir de futurs conflits dans la région Asie-Pacifique.

Les ministres des affaires étrangères de l'ANASE se réunissent une fois par an, généralement en juillet, dans le cadre de la réunion ministérielle de cette association, laquelle est suivie de l'assemblée

annuelle de l'ARF. L'ANASE organise ensuite une conférence postministérielle à laquelle participent ses partenaires dans le dialogue. La secrétaire d'Etat américaine, Mme Albright, a conduit la délégation des Etats-Unis aux réunions qui se sont déroulées à Kuala-Lumpur, en Malaisie, en juillet 1997.

Outre ses assemblées annuelles qui réunissent un grand nombre de participants, l'ANASE organise durant l'année plus de deux cent soixante réunions à plus petite échelle, et elle prévoit des réunions bilatérales sur une base régulière avec ses divers partenaires dans le dialogue. De même, au cours de l'année, l'ARF organise plusieurs réunions portant sur des dossiers particuliers.

Source : documentation (en anglais) du département d'Etat.

Adresse Internet :

http://www.state.gov/www/regions/eap/fs_asean_971106.html

LE PROCESSUS DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE (APEC)

Le forum de l'APEC constitue un élément important de l'engagement des Etats-Unis envers l'Asie et le Pacifique. L'APEC a beaucoup évolué depuis sa création en novembre 1989. A l'origine simple regroupement informel de douze économies du bassin du Pacifique, c'est aujourd'hui une institution régionale de grande envergure qui a pour tâche de coordonner et de faciliter l'interdépendance croissante de la région Asie-Pacifique tout en œuvrant au maintien de la croissance économique. Le processus de l'APEC demeure le principal outil à la disposition des Etats-Unis pour promouvoir la coopération économique et la libéralisation des échanges et des investissements en Asie et dans le Pacifique.

Source : page d'accueil de l'USIA.

Adresse Internet :

<http://www.usia.gov/regional/ea/apec/apec.html> ©

SELECTION D'ARTICLES *(en anglais)*

Ross, Robert S. WHY OUR HARDLINERS ARE WRONG (The National Interest, no. 49, Fall 1997, pp. 42-51)

U.S. policy has “made important gains in affecting Chinese behavior over a wide range of issues bearing on important American interests,” says Ross. Advocating continued U.S.-Chinese cooperation, he notes that “an adversarial relationship...will only become inevitable if one of the two sides insists on it. Given the consequences that would flow for all of East Asia, it would be disastrous if it were Americans who so insisted.”

Browne, Peter. THE RICE STALKS ARE RIPENING (New Statesman, July 18, 1997, pp. 18-19)

The author says that after 30 years of growth, the Association of Southeast Asian Nations (ASEAN) “is a much more self-confident grouping, which believes it offers an alternative approach — not a blueprint, for the differences within ASEAN are significant, but a broad approach — to economic and political development.” Browne says he is optimistic about its future, stating that “ASEAN has shown during its third decade that it has the capacity to respond flexibly to the challenges of the post-Cold War world.”

Stuart, Douglas. JAPAN'S PLACE IN THE NEW ASIAN CONCERT (Japan Quarterly, July-September 1997, pp. 60-65)

A new system of regional security in Asia must be developed to replace the outmoded “San Francisco system” under which the United States maintains some 100,000 troops in the area, Stuart maintains. One alternative, he says, is development of “a form of moderate multipolar balancing, in which the actions of the participating states are influenced by certain shared values.” Stuart sees the need for close cooperation between Washington and Tokyo in bringing about the transformation, but he says that Japan will have to take the first step.

Mahbubani, Kishore. AN ASIA-PACIFIC CONSENSUS (Foreign Affairs, vol. 76, no. 5, September/October 1997, pp. 149-158)

The author says Asia can achieve greater political stability and economic development only if key actors in the region agree on a consensus for the future. First, he says, the current geopolitical order should remain static. Second, all key players in the region must develop a common understanding of the region's constraints and realities, and finally leaders must realize that common elements of the region's diversity must be drawn out to truly foster a sense of community.

Cummings, Bruce. FEEDING THE NORTH KOREA MYTHS (The Nation, vol. 265, September 29, 1997, pp. 22-24)

Cummings says the news media's coverage of North Korea consistently fails to note the quiet resolution of many issues causing Washington-Pyongyang tension. For the first time, he notes, North Korea “wants Washington in — with food aid, economic support, light-water reactors — and not out, turning toward us to help it deal with a strong South Korea and the towering regional presence of Japan, with the USSR gone and China wavering.”

Marlay, Ross. CHINA, THE PHILIPPINES, AND THE SPRATLY ISLANDS (Asian Affairs: An American Review, vol. 23, no. 4, Winter 1997, pp. 195-208)

Marlay looks at the challenges that will face the International Court of Justice when settling claims to the Spratly Islands by China, Brunei, Malaysia, the Philippines, Taiwan, and Vietnam. He expresses the hope that “China will perceive so strong a stake in a normal relationship with the rest of the world that it will moderate its behavior to avoid stoking fears and provoking economic sanctions....The world will watch with interest as this drama unfolds.”

The annotations above are part of a more comprehensive Article Alert offered on the home page of the U.S. Information Service:
<http://www.usia.gov/admin/001/wwwhapub.html>

BIBLIOGRAPHIE (*en anglais*)

Abramowitz, Morton. CHINA: CAN WE HAVE A POLICY? Washington: Carnegie Endowment for International Peace, 1997. 40p.

Calder, Kent E. ASIA'S DEADLY TRIANGLE: HOW ARMS, ENERGY AND GROWTH THREATEN TO DESTABILIZE ASIA PACIFIC. London: Nicholas Brealey, 1997. 266p.

CAN HISTORY INFORM POLICY-MAKING ON EAST ASIA? Washington: Johns Hopkins University, 1997. 31p.

Cossa, Ralph. THE JAPAN-U.S. ALLIANCE AND SECURITY REGIMES IN EAST ASIA. Alexandria, VA: Center for Naval Analyses, 1995. 39p.

Dalrymple, Rawdon. CONTINENTAL DRIFT: THE CASE OF AUSTRALIA (The Virginia Quarterly Review, vol. 73, no. 1, Winter 1997, pp. 28-42)

Day, Sam. QUESTIONABLE FUTURE FOR NEW ZEALAND (The Progressive, vol. 61, no. 10, October 1997, p. 15)

Ferguson, Gregor and Swinnerton, Russ. FIRMS SHIFT ASIA STRATEGIES (Defense News, vol. 12, no. 49, December 8-14, 1997, pp. 1 and 50)

Flamm, Kenneth and Lincoln, Edward J. TIME TO REINVENT APEC (Brookings Policy Brief, no. 26, November 1997, pp. 1-8)

Garrett, Banning and Glaser, Bonnie. CHINESE APPREHENSIONS ABOUT REVITALIZATION OF THE U.S.-JAPAN ALLIANCE (Asian Survey, vol. 37, no. 4, April 1997, pp. 383-402)

Haass, Richard N. and Lardy, Nicholas R. THE UNITED STATES AND CHINA: A NEW FRAMEWORK (Brookings Policy Brief, no. 25, October 1997, pp. 1-8)

Holmes, Kim R. and Przystup, James J., eds. BETWEEN DIPLOMACY AND DETERRENCE: STRATEGIES FOR U.S. RELATIONS WITH CHINA. Washington: Heritage Foundation, 1997. 264p.

Mack, Andrew. POTENTIAL, NOT PROLIFERATION (Bulletin of the Atomic Scientists, vol. 53, no. 4, July/August 1997, pp. 48-52)

Mattingly, Joseph G., Jr. AMERICAN FOREIGN POLICY IN EAST ASIA (Defense Transportation Journal, vol. 53, no. 5, September/October 1997, p. 76)

Maybaumwisniewski, Susan C. and Sommerville, Mary A. BLUE HORIZON: UNITED STATES-JAPAN-PRC TRIPARTITE RELATIONS. Washington: National Defense University, 1997. 203p.

McLennan, A. D. BALANCE, NOT CONTAINMENT (The National Interest, no. 49, Fall 1997, pp. 52-64)

Nathan, Andrew J. and Ross, Robert S. THE GREAT WALL AND THE EMPTY FORTRESS: CHINA'S SEARCH FOR SECURITY. New York, NY: Norton, 1997. 268p.

Oberdorfer, Don. THE TWO KOREAS. Reading, MA: Addison-Wesley, 1997. 480p.

Radelet, Steven and Sachs, Jeffrey. ASIA'S REEMERGENCE (Foreign Affairs, vol. 76, no. 6, November/December 1997, pp. 44-59)

Shinn, James. TESTING THE UNITED STATES-JAPAN SECURITY ALLIANCE (Current History, vol. 96, no. 614, December 1997, pp. 425-430)

Steel, Ronald. THE HARD QUESTIONS (New Republic, vol. 217, no. 10, September 8, 1997, p. 27)

Steele, William M. A CENTURY OF U.S. COMMITMENT TO THE ASIA-PACIFIC (Army, vol. 47, no. 10, October 1997, p. 103)

Sutter, Robert G. ASIAN-PACIFIC SECURITY ARRANGEMENTS: THE U.S.-JAPANESE ALLIANCE AND CHINA'S STRATEGIC VIEW. (CRS Report 97-375 F) Washington: Congressional Research Service, Library of Congress, March 21, 1997. 16p.

Tyson, James L. THE U.S. AIR WAR IN ASIA (The Weekly Standard, vol. 2, no. 2, September 8, 1997, pp. 16-17)

Willett, Susan. EAST ASIA'S CHANGING DEFENCE INDUSTRY (Survival, vol. 39, no. 3, Autumn 1997, pp. 107-135)

Wong, Sonia. ASIA RISING (Cato Journal, vol. 16, no. 3, Winter 1997, pp. 390-393)



SITES INTERNET (en anglais)

*Le contenu et la disponibilité des ressources ci-dessous
n'engagent pas la responsabilité de l'USIS.*

- ASEANWEB
<http://kelsey.abcompass.com/abc/abs/detail/1057.html>
- The Asia Foundation
<http://www.asiafoundation.com/>
- Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC)
<http://www.apecsec.org.sg/>
- Asia Pacific Policy Program, Harvard University
<http://www.ap.harvard.edu/ap/>
- Asia Program, The Woodrow Wilson Center
<http://wwics.si.edu/PROGRAMS/REGION/ASIA/ASIA.HTM>
- The Asia Society
<http://asiasociety.org/>
- Asian Studies, American Enterprise Institute
<http://www.aei.org/ASIAN.HTM>
- Asian Studies Center Backgrounders, Heritage Foundation
http://www.heritage.org/heritage/library/pdf_library/asc/
- Australia-New Zealand Studies Center
<http://www.psu.edu/dept/anzsc/>
- East Asia Nonproliferation Project
<http://cns.mii.edu/html/eanp/>
- East Asian Programs and Institutes, Council on East Asian Libraries
<http://darkwing.uoregon.edu/~felsing/ceal/caps.html>
- East-West Center
<http://www.ewc.hawaii.edu/>
- Global Beat: Publications
<http://www.nyu.edu/globalbeat/pub.html>
- Japanese Studies Resources, Duke University East Asian Collection
<http://www.lib.duke.edu/ias/eac/japanesestudies.html>
- The National Bureau of Asian Research
<http://www.nbr.org/>
- New Zealand/United States Relations
<http://www.emb.com/nzemb/nzusr.htm>
- Peace and Cooperation in the Asian-Pacific Region
<http://www-leland.stanford.edu/group/CISAC/test/research/asian.html>
- Resources for East Asian Studies, Vanderbilt University Library
<http://www.library.vanderbilt.edu/central/eastas.html>
- U.S. Department of State, Bureau of East Asian and Pacific Affairs
<http://www.state.gov/www/regions/eap/index.html>
- U.S. Department of State Fact Sheet:
U.S.-China Relations
http://www.state.gov/www/regions/eap/fs_us_china_relations.html
- U.S. Information Agency: The United States and APEC
<http://www.usia.gov/regional/ea/apec/apec.htm>
- U.S. Information Agency: The U.S. Commitment to Security in the Asia-Pacific
<http://www.usia.gov/regional/ea/easec/easec.htm> ●